

Excursion à Yozgat

> P. 12



Bruno Foucher :

« On ne peut pas se passer d'avoir des liens culturels avec un si grand pays comme la Turquie ! » > P. 8



La route culturelle de Kastamonu à Sinop

En juin 2016, l'équipe d'aujourd'hui la Turquie rencontrait Zeynep Aygen, professeure à l'université des Beaux Arts de Mimar Sinan et coordinatrice d'un projet de valorisation de la culture et du patrimoine dans les provinces de Kastamonu et Sinop.

> P. 9



Aujourd'hui la Turquie



N° ISSN : 1305-6476

Istanbul - Paris - Ankara - Genève - Izmir - Bruxelles - Bodrum - Montréal



> P. 11

Benjamin Alard : « Avec la musique, je fais toujours des découvertes, tout est toujours nouveau et il n'y a jamais de routine qui s'installe »

12 TL - 6,50 euros

www.aujourdhuilaturquie.com

Le Journal francophone de la Turquie numéro 149, Août 2017



La France célèbre le 14 Juillet

Depuis 1880, la France célèbre la Nation le 14 Juillet. Mais, la fête nationale de cette année fut un peu particulière en France, comme en Turquie.

Un 14 Juillet inédit

Si les célébrations ne pouvaient être dissociées du triste souvenir de l'attentat de Nice et se sont déroulées sous haute surveillance, à la tribune présidentielle, Place de la Concorde, était présent pour la première fois le plus jeune président de la Ve république accompagné du 45^e président des États-Unis : Donald Trump. Une image marquante, non seulement car le président américain est pratiquement devenu « infréquentable » pour de nombreux chefs d'État, mais aussi, car il n'y avait pas eu de présence américaine au défilé du 14 Juillet depuis 1989 avec George H. W. Bush qui avait accepté l'invitation lancée par François Mitterrand à l'occasion du bicentenaire de la Révolution française.



Entre accolades, poignées de mains et multiples échanges de compliments entre les deux hommes, l'invité d'honneur du président français a assisté au défilé militaire du 14 Juillet en sa compagnie sur les Champs-Élysées. Un défilé qui a commencé avec un spectacle grandiose offert par la patrouille acrobatique de l'armée de l'air américaine et de deux avions de chasse furtifs américains F-22, aux côtés de la patrouille française.

(lire la suite page 2)

Quand un rhinocéros nous émeut



L'histoire aurait pu être digne d'un de ces chefs-d'œuvre de Walt Disney, mais aujourd'hui, c'est un bébé rhinocéros et sa mère qui nous bouleverse et nous en apprend autant sur l'animal que sur l'Homme.

Ici, pas de forêt luxuriante, pas de faon ni de biche. En mai dernier, ces héros ont été remplacés par un rhinocéros d'Afrique du Sud. Gertjie est un petit de trois mois, et malgré son jeune âge et la perception qu'ont certains hommes que les animaux ne sont pas capables d'éprouver des émotions, voilà que, sous ses yeux, sa mère est abattue froidement par des braconniers qui lui arrachent la corne. La nature est cruelle, mais l'Homme l'est bien davantage.

Doué de raison et de sentiments, Gertjie cherche à se blottir contre sa mère, à la réveiller. Il pleure la mort de cette dernière tel un enfant devenu orphelin sous le coup du traumatisme.

Heureusement, comme dans un conte, le rhinocéros trouvera sa marraine, la fée, qui se matérialise ici dans une équipe de soigneurs de l'organisation Protrack Anti Poaching conscients du mal qui ronge Gertjie et que celui-ci ne pourra survivre sans sa mère. Malgré toutes les difficultés qu'ils ont eues à séparer l'enfant de sa mère, ils ont pu le transporter au centre des espèces en voie de disparition de Hoedspruit, entre le parc national Kruger et le Blyde River Canyon.

(lire la suite page 5)



Dr. Hüseyin Latif

Docteur en histoire des relations internationales

Sais-tu lire sur les visages ?

Je me promène toujours avec quelques livres sous le bras. Dans mon bureau, au salon, dans ma chambre, dans mes sacs, il y a constamment au moins un ou deux livres, cahiers et stylos qui m'accompagnent.

(lire la suite page 5)

Retour sur...

« La BNP Paribas accusée de « complicité » dans le génocide rwandais », Camille Saulas P. 6

« Retour sur le retrait des États-Unis de l'Accord de Paris », Camille Saulas P. 7

« La Turquie, un an après la tentative de coup d'État », Kıymet Altan P. 2



Mireille Sadège

Rédactrice en chef Docteur en histoire des relations internationales

Des femmes de convictions

Ces dernières semaines, j'ai été touchée par une campagne lancée par des Iraniennes, mais aussi par la disparition de deux autres femmes.

(lire la suite page 3)

Aphrodisias est entré au patrimoine mondial de l'UNESCO



> P. 9

La France célèbre le 14 Juillet

(Suite de la page 1)

Puis, comme le veut la tradition, ce sont les soldats du pays invité qui ont ouvert la parade. Célébrant l'entrée dans le premier conflit mondial des États-Unis, les « Sammies », vêtus de l'uniforme de l'époque, ont descendu les Champs-Élysées avant que 3720 militaires, 211 véhicules, 241 chevaux, 63 avions et 29 hélicoptères poursuivent la cérémonie. Mais, l'image que nous retiendrons surtout c'est le regard médusé de Donald Trump et amusé d'Emmanuel Macron lorsque la fanfare, composée des musiciens de la garde républicaine, des sapeurs-pompiers de Paris et de la Légion, a repris Daft Punk à la fin du sacro-saint défilé du 14 Juillet.

Une main tendue vers Washington

Une invitation qui avait pour but affiché de célébrer le centenaire de l'entrée des États-Unis dans la Première Guerre mondiale, mais qui était avant tout stratégique, le but de l'opération étant en premier lieu de montrer la puissance diplomatique et militaire de la France – autrement dit, d'en mettre plein les yeux au président américain –, ainsi que de garder les canaux de communication ouverts avec celui qui, qu'on le veuille ou non, a un rôle clé dans les crises qui bouleversent l'ordre international, que ce soit la Syrie, le terrorisme ou le climat. À l'issue du défilé, Emmanuel Macron n'a d'ailleurs pas manqué d'adresser un message à son homologue : « *Toujours durant notre histoire [...] nous avons trouvé des alliés sûrs, des amis qui sont venus à notre secours. Les États-Unis sont de ceux-ci, c'est pourquoi rien ne nous séparera jamais* ».

Défilé de coups diplomatiques

Ainsi, celui qui s'est rapidement fait remarquer lors de son entrée dans le cercle des puissances occidentales – au sommet de l'OTAN d'abord, puis au G7 –, celui qui s'est démarqué avec son invitation du président russe, Vladimir Poutine, à Versailles, a de nouveau saisi

l'occasion de se placer sur le devant de la scène diplomatique en invitant successivement Donald Trump et Benjamin Netanyahu. Des paris osés qui ont payé. C'est du moins ce que révèle une enquête menée dans le monde entier par l'université de Californie du Sud, en association avec le cabinet de conseil en communication Portland. Selon celle-ci, la France serait devenue la nation la plus influente du monde, devant les États-Unis. Un classement qui s'expliquerait par l'élection d'Emmanuel Macron et son comportement sur la scène internationale. C'est du moins ce qu'explique Jonathan McClory, auteur et inventeur de cet index *soft power* : « *C'est vraiment lié à Macron. L'image qu'il renvoie dans le monde, c'est que la France veut faire plus sur la scène internationale, plus de choses positives, et collaborer avec des partenaires du monde entier* ».

La Turquie célèbre le 14 Juillet.

En revanche, n'oublions pas que ce *soft power*, la France le doit aussi à son histoire, à son rayonnement culturel et à son réseau diplomatique à travers le monde, et en Turquie en premier lieu. D'ailleurs, le Palais de France à Istanbul a lui aussi revêtu ses habits de lumière pour l'occasion, tout comme l'Ambassade de France à Ankara qui a eu l'honneur de recevoir le ministre turc de la Défense, M. Fikri Işık.



L'ambassadeur Charles Fries et le consul général Bertrand Buchwalter ont reçu une centaine d'invités à Istanbul, et plus de 1.000 à Ankara, afin de renouer avec la tradition après que, l'année dernière, les festivités aient été annulées en Turquie pour des raisons de sécurité. L'occasion de célébrer la France, mais aussi de mettre à l'honneur l'amitié entre la France et la Turquie.

S'adressant à M. Fikri Işık, l'ambassadeur de France en Turquie, SEM Charles Fries, a déclaré : « *Monsieur le ministre, comme vous le savez, l'amitié entre la France et la Turquie est forte et profondément ancrée dans l'Histoire. Votre présence parmi nous ce soir est un grand honneur et je tiens à vous en remercier*

chaleureusement », avant d'ajouter : « *Liés par un partenariat stratégique, elles font face aux mêmes défis et ont donc, plus que jamais, besoin de travailler ensemble. Tel est le souhait du Président de la République fran-*

çaise, M. Emmanuel Macron, de renforcer le dialogue entre nos deux pays. Tout d'abord pour mieux assurer notre sécurité, comme je viens de le rappeler. Pour mettre fin aussi aux crises qui secouent la région, au premier chef la tragédie interminable vécue par le peuple syrien. Pour maîtriser les flux migratoires vers l'Europe et mieux en partager le fardeau avec la Turquie. Pour accompagner enfin la Turquie dans ses réformes visant à se rapprocher de l'Union européenne. » Néanmoins, les festivités furent aussi un moment solennel en Turquie puisqu'ils coïncidaient avec l'anniversaire de l'échec de la tentative de coup d'État de l'année dernière. Un jalon dans l'histoire de la Turquie que SEM Charles Fries n'a pas oublié de souligner : « *Cette réception se tient, nous le savons tous, dans un contexte très particulier puisque la commémoration demain du premier anniversaire de cette nuit tragique du 15 au 16 juillet sera l'occasion d'honorer la mémoire de toutes les victimes de cette tentative de coup d'État et pour la France de saluer, une fois encore, le formidable courage et la vitalité du peuple turc qui s'est battu pour défendre l'ordre constitutionnel ainsi que les institutions démocratiques et légitimes de ce pays* ».

* Camille Saulas



La Turquie, un an après la tentative de coup d'État



Il est 22h40 lorsque les putschistes brisent la tranquillité d'une de ces chaudes journées d'été. À partir de là, les F-16 font trembler les bâtiments d'Ankara et d'Istanbul. Des chars et soldats lourdement armés se rendent dans des lieux stratégiques comme l'aéroport Atatürk, le pont du Bosphore ou encore la chaîne de télévision publique TRT. Des attaques aériennes visent des lieux aussi symboliques que stratégiques tels le palais présidentiel, le Parlement, des

Le 15 juillet 2016, la Turquie et le monde assistaient à un bouleversement historique ; après plus d'une décennie de marginalisation du poids de l'armée turque, une partie des militaires a tenté de renverser le pouvoir en place. En vain. Douze mois se sont écoulés depuis cet évènement, et bien des aspects du quotidien ont changé dans le pays.

quartiers généraux militaires, ainsi que le siège de l'opérateur satellite Türksat. Ces militaires, qui entendent former un « Conseil de la paix dans le pays », affirment vouloir restaurer la démocratie dans un contexte où la politique intérieure du pays est de plus en plus contestée. Ils échouent. Ce qui devait être une banale et agréable soirée a fini en bain de sang, celui des putschistes comme celui des opposants, avec la mort de plus de 290 personnes en l'espace de quelques heures. C'est une onde de choc. Pour les uns, c'est un traumatisme nouveau, une attaque contre la démocratie, contre la Turquie. Pour les autres, c'est la crainte du retour de la junte militaire et d'une époque aussi instable que douloureuse. Ce soir-là, la Turquie a changé. À partir de là, le président Erdoğan a pu renforcer

ses soutiens ainsi que sa légitimité. La majeure partie du pays, faisant fi des clivages politiques, s'est élevée contre cette tentative de déstabilisation, notamment lors de l'hommage national du 7 août 2016. C'est comme si tout à coup, seule la patrie comptait et l'attachement d'un peuple à une stabilité difficilement acquise.

Mais au cours de l'année qui vient de s'écouler, la multiplication des défis et des menaces ainsi que les réponses apportées ont progressivement divisé le pays, les mentalités et les individus. La récente « Marche pour la justice » de plus de 450 km entre Ankara et Istanbul, initiée par Kemal Kılıçdaroğlu et dont le meeting de clôture a rassemblé des milliers de personnes, est une initiative pacifique et inédite qui illustre le ras-le-bol et l'inquiétude d'une partie des Turcs.

En parallèle, si la Turquie s'est rapprochée de plusieurs pays comme Israël, l'Inde et la Russie, les tensions sont vives avec les partenaires européens. Voilà maintenant un an que des militaires ont tenté de renverser le pouvoir en place. Cet échec a été célébré par la promesse de « *nettoyer le pays de ces traîtres* » gülenistes, mais aussi des prières et hommages à tous ceux qui ont donné leur vie pour s'opposer au coup d'État. Les drapeaux turcs débordent des étals des magasins et couvrent nombre de bâtiments publics ou d'affaires. Des commémorations à la hauteur du traumatisme, rassemblant des milliers de personnes. Mais cette union ne saurait occulter les difficultés et la polarisation grandissante que traversent actuellement le pays et les citoyens.

* Kıymet Altan



Mireille Sadège

Rédactrice en chef
Docteur en histoire
des relations
internationales

Des femmes de convictions

Ces dernières semaines, j'ai été touchée par une campagne lancée par des Iraniennes, mais aussi par la disparition de deux autres femmes.

Le 24 mai, les Iraniennes ont lancé après la réélection du président iranien, Hasan Rohani, une campagne intitulée « Les mercredis sans foulard ». Très suivies sur les réseaux sociaux, elles justifient leur mouvement ainsi : « Nous respectons les femmes qui souhaitent porter le voile. Mais lorsque d'autres femmes, comme nous, ne croient pas en l'obligation de porter le voile, nous demandons à ce qu'elles respectent notre choix ». Elles s'insurgent contre la police des mœurs et invitent « Toutes les femmes, qu'elles soient voilées ou non, à soutenir cette campagne en portant un voile blanc ou un ruban blanc au poignet ». Les instigatrices expliquent : « Nous attendons le jour où nous pourrions marcher ensemble dans la même rue avec nos différences », et elles invitent leur gouvernement à se ranger de leur côté dans cette démarche. C'est dans les débuts de la République islamique d'Iran que le port du voile est devenu obligatoire pour les femmes. Presque 40 ans après, elles revendiquent la liberté de ne pas porter le voile. Il est trop tôt pour savoir si elles réussiront ou

non, mais leur action est remarquable et est un signe de leur maturité démocratique. Seront-elles annonciatrices de bouleversements d'abord en Iran puis dans la région ?

Le 30 juin dernier, Simone Veil, celle qu'on surnomme l'« icône de la lutte pour les droits des femmes », est décédée à 91 ans. Sa déportation en 1945 et ses combats pour ses idées ont fait d'elle une femme de convictions et l'« une des personnalités les plus aimées et les plus respectées de l'histoire politique française ».

Son mari, Antoine Veil, la décrivait ainsi : « sereine, intransigeante, charmante, rigide, souple et entière ».

Après de brillantes études en droit, elle entrera en politique en 1969, avant de devenir, en 1974, ministre de la Santé



dans le gouvernement de Jacques Chirac. Simone Veil portera alors le projet de loi, très contesté, visant la dépénalisation de l'avortement en France. Elle ne cédera pas à la féroce opposition qui existait contre ce projet.

En 1979, elle sera la première femme à devenir présidente du Parlement européen.

À ce titre, elle défendra son autre idéal : la construction européenne. Elle restera une fervente défenseur de l'Europe. En 2010, Simone Veil fera son entrée dans l'institution du quai

Conti au treizième fauteuil, celui de Racine. Dans son discours de réception à l'Académie française, Jean d'Ormesson a conclu par ces mots : « comme l'immense majorité des Français, nous vous aimons, Madame ». Moi aussi, je vous aime Simone Veil.



Le 15 juillet, la première femme qui a réussi à décrocher la médaille Fields - équivalent du Prix Nobel en mathématiques - est décédée d'un cancer à l'âge de 40 ans. C'est une Iranienne, Maryam Mirzakhani. Celle-ci a fait toutes ses études dans une école pour surdoués en Iran. Une fois diplômée de l'Université Serif, elle partira aux États-Unis pour y devenir professeure à l'Université de Stanford. En 2014, lorsqu'elle a reçu la médaille Fields, les journaux iraniens avaient relayé l'information en couvrant ses cheveux. Mais, sur les photos de l'annonce de sa disparition, Maryam Mirzakhani n'était pas voilée. Le pays rendait ainsi hommage à la grande mathématicienne qu'elle était. Le gouvernement a même changé la législation interdisant l'entrée des enfants nés d'un parent non musulman sur le territoire iranien afin que la fille de Maryam Mirzakhani puisse se rendre en Iran, du jamais vu.

Rendons hommage à ces femmes qui, par leurs convictions, leurs actions, ou encore par leur existence, contribuent à l'évolution de nos droits et libertés dans nos sociétés.



Dr. Olivier Buirette

Le nouveau paysage politique français

Les résultats de la présidentielle avaient consacré la mise à l'écart du parti qui devait autour de François Fillon assurer l'alternance au quinquennat rejeté massivement par l'opinion de François Hollande. Pourtant, cette élection - jugée encore quelques mois avant la présidentielle comme « imperdable » - a engendré la mise à l'écart, dès le premier tour, du candidat de la droite et du centre sur fond d'un potentiel énorme scandale politico-financier.

Un second tour ressemblant à une réédition du 21 avril 2002 devait alors se mettre en place, mais avec une victoire moins nette cette fois que celle de Jacques Chirac face à Jean-Marie Le Pen, puisqu'Emmanuel Macron, à la tête de son mouvement centriste inédit dans l'histoire de France, devait avec 66,1 % battre Marine Le Pen (33,9 %). Nous étions donc loin des 82 % de Jacques Chirac.

Les législatives qui devaient suivre confirmèrent la vague victorieuse du nouveau président, de son mouvement « En Marche ! » et de son allié le Modem avec une majorité absolue de 348 députés.

L'absence de proportionnelle dans ce scrutin devait d'une part confirmer l'anéantissement presque total du Parti socialiste (PS), pourtant encore au pouvoir quelques semaines auparavant, avec seulement 30 députés. Du côté de la droite républicaine, qui en théorie devait l'emporter, le bilan n'est pas meilleur avec 112 sièges et encore en comptant que, parmi eux, certains vont se rallier à la nouvelle majorité sous le label dit des « constructifs ».

En effet, et c'est tout là l'originalité de cette victoire d'Emmanuel Macron en mai dernier, nous avons là l'apparition d'une force politique nouvelle, au centre, qui bouscule les partis traditionnels en ralliant un certain nombre de députés tant de gauche que de droite autour du nouveau gouvernement.

Si la droite républicaine devait en principe survivre politiquement à cette recomposition, tous les regards se tournent vers le PS qui est tout de même passé d'une majorité de 280 sièges en 2012 à 30 sièges à peine en 2017. Ses leaders les plus emblématiques ont par ailleurs démissionné. C'est le cas de l'ancien Premier ministre Manuel Valls ou encore du candidat du PS à la présidentielle de 2017 : Benoît Hamon. Un congrès est prévu sous peu, mais le PS survivra-t-il ou devra-t-il se reformer ? Rien n'est moins sûr.

Ce qui est certain c'est que dans cette nouvelle Assemblée inédite, l'opposition à gauche sera incarnée par le mouvement de Jean-Luc Mélenchon : la France insoumise qui réalise un meilleur score que le Parti communiste avec 17 sièges, contre 10 pour le PCF. À l'extrême droite, le Front national (FN) totalise huit sièges et multiplie ainsi par deux son score de 2012, mais une fois encore l'absence de proportionnelle fait que le nombre de députés ne traduit pas le pourcentage de votants pour Marine Le Pen à la présidentielle, soit 33,9 %.

Nous sommes donc face à une recomposition de notre espace politique, et ce tout simplement d'une part à cause du rejet massif de l'héritage du quinquennat précédent et d'autre part en raison de la création d'un vaste mouvement politique

nouveau au centre qu'est « La République en marche ». Dans l'histoire de France, la précédente aventure centriste fut celle de la présidence de Valérie Giscard d'Estaing, entre 1974 et 1981. Celui-ci devait d'ailleurs en faire une analyse précise dans son ouvrage « Deux français sur trois » (Le Livre de Poche, 1985). Même si cette gouvernance de l'UDF (Union pour la Démocratie Française), fondée en 1978, était plus à droite que celle d'Emmanuel Macron, il n'en demeure pas moins que nous avons là deux expériences politiques similaires et riches en enseignements sur ce qui se passe actuellement.

Le nouveau chef de l'État a promis une réduction du nombre de députés et l'insertion d'une dose de proportionnelle pour les prochaines législatives ; ceci devant aboutir à un parlement davantage à l'image de l'opinion réelle. Il reste cer-

tain que le principe de donner au chef de l'État la majorité cohérente dont il a besoin a une nouvelle fois montré que les institutions de la V^e République fonctionnaient très bien. Avant le quinquennat, le nouveau président avait pour tradition de dissoudre la chambre des députés pour obtenir la majorité. À présent, avec le quinquennat, c'est automatique.

Nous assisterons donc, dans les mois qui viennent et au fur et à mesure de la mise en place des réformes promises par le nouveau pouvoir, à l'installation du nouvel échiquier politique. La force du mouvement présidentiel est grande, elle est aussi très jeune puisqu'issue d'une victoire fulgurante. Tout le défi va être de la pérenniser et ça sera sans doute l'un des enjeux les plus importants de ce nouveau quinquennat et les autres partis politiques auront certainement un rôle à y jouer.





Ozan Akçüreç

Avocat au
Barreau de Paris
oakyurec@jonesday.com

La responsabilité du transporteur aérien : possibilités d'exonération de l'obligation d'indemnisation

Les retards importants de vols peuvent entraîner la responsabilité du transporteur aérien. C'est du moins ce que prévoit le règlement CE n° 261/2004 du Parlement européen et du Conseil, du 11 février 2004, établissant des règles communes en matière d'indemnisation et d'assistance des passagers en cas de refus d'embarquement et d'annulation ou de retard important d'un vol. Or ce même règlement précise que tel n'est pas le cas si l'annulation résulte d'une « circonstance extraordinaire ». Encore faut-il déterminer l'événement qui relève d'une telle situation. La Cour de Justice de l'Union européenne (CJUE) s'est attelée à cette tâche et par sa décision du 4 mai 2017, *Marcela Pešková et Jiří Peška c/ Travel Service*, aff. C-315/15, elle vient apporter des précisions concernant cette notion.

La réglementation applicable

L'article 5.1 du règlement (CE) n° 261/2004 du 11 février 2004, sur les droits des passagers aériens prévoit, qu'en cas de retard important, le transporteur aérien est tenu d'indemniser les passagers.

Toutefois, l'article 5.3 du même règlement prévoit qu'en cas d'annulation résultant de « circonstances extraordinaires », le transporteur aérien pourra être exonéré de toute obligation d'indemnisation des passagers. Il s'agit en effet d'établir un équilibre entre la volonté de protéger le passager et le transporteur aérien.

La responsabilité du transporteur aérien en cas de retard important

La jurisprudence de la CJUE, depuis l'arrêt *Sturgeon*, retient en matière d'indemnisation du passager qu'un retard de plus de trois heures est assimilé à un vol annulé (CJUE 19 nov. 2009, aff. C-402/07 et C-432/07).

L'indemnisation est alors calculée en fonction d'un barème prévu par l'article 7 du règlement n°261/2004. Son montant dépend de la durée du retard, de la distance du vol, ou encore du caractère intracommunautaire ou non du vol en cause. En effet, l'article 3 du même règlement prévoit que le texte n'est applicable à un transporteur que si le vol est en partance d'un aéroport de l'Union euro-

péenne. Toutefois, la Cour de cassation a approuvé l'indemnisation sur le fondement de ce règlement dans le cadre d'un vol avec correspondance, alors que les voyageurs n'étaient plus sur le territoire français, mais à Dubaï, dans l'attente du second vol les menant à Kuala Lumpur. Toutefois, si le retard est dû à des circonstances extraordinaires, le résultat est autre.

Les circonstances extraordinaires

Les circonstances extraordinaires permettent au transporteur aérien d'échapper à son obligation d'indemnisation. Elles sont néanmoins enfermées dans un cadre restreint puisqu'elles doivent se rapporter à un événement devant satisfaire deux conditions cumulatives.

La première est que l'événement en question ne doit pas être inhérent à l'exercice normal de l'activité du transporteur aérien concerné. La seconde est qu'il doit échapper, du fait de sa nature ou de son origine, à la maîtrise effective du transporteur aérien, c'est-à-dire que l'événement n'a pas pu être évité même si toutes les mesures raisonnables ont été prises.

Ainsi, il semble logique que la fermeture de l'espace aérien européen à la suite de l'éruption du volcan Eyjafjallajökull constitue bien des « circonstances extraordinaires » au sens du règlement (CJUE, 31 janv. 2013, aff. C-12/11, *Mc Donagh c/ Ryanair Ltd*). Dans sa décision du 4 mai 2017, la CJUE a retenu que la collision entre un avion et un oiseau constitue également une « circonstance extraordinaire » au sens du règlement sur les droits des passagers aériens bien que moins impressionnante et sans doute davantage susceptible de se réaliser. L'obligation d'indemnisation du transporteur aérien pourrait donc être écartée dans ce cas de figure. La décision du 4 mai 2017 apporte une précision supplémentaire concernant le cas d'un retard « mixte », c'est-à-dire causé à la fois par une circonstance extraordinaire (la collision entre un avion et un oiseau) et une circonstance pouvant engager la responsabilité du transporteur aérien (un problème technique).

Lisez l'intégralité de cet article sur notre site internet
www.aujourdhuilaturquie.com



Nami Başer

La vie communale

Les révolutionnaires de 1789, on le sait, prenaient comme modèle les républicains romains. Il n'y a pas de moments historiques qui ne soient enracinés dans le passé de l'humanité, même si, comme dans les cas des révolutions, un projet pour l'avenir semble plus important que le poids d'une histoire dont on veut se débarrasser. Par contre, en soixante-huit, bâtir pour le futur était plus important que ce qui s'était déroulé dans les méandres des sociétés révolues. Pourtant, la Commune de 1870 hantait les esprits, cette Commune qui va inspirer aussi les révolutionnaires russes dans leur effort pour créer une société différente.

Que reste-t-il de ce désir de vivre ensemble, de faire partie d'une communauté qui puisse développer les puissances des individus ? À vrai dire, je ne m'y intéressais plus étant donné les catastrophes diverses que nous avons affrontées depuis une vingtaine d'années. C'est pourquoi j'ai été très étonné d'apprendre qu'un étudiant de théâtre qui a fait ses études ici, en Turquie, à l'université d'Uludağ, avait obtenu une sorte de « droit » pour s'installer en France dans le but d'y exercer son métier. En effet, Kerem Kitay, qui est né en Roumanie et qui se débrouillait donc en français – les deux pays ayant des racines linguistiques latines communes –, m'a fait savoir qu'il s'était installé à Chemille, en France. Évidemment, ce lieu m'était complètement inconnu et je ne comprenais pas ce déplacement lointain pour faire du théâtre. Depuis, je reçois de plus en plus d'informations étonnantes comme s'il s'agissait de David Hockney découvrant Los Angeles.

Chemille est un petit village de mille habitants, à 20 minutes d'Angers. Les dynamiques de la ville reposent sur le travail et l'énergie des associations. Chaque citoyen fait partie d'une ou de deux de ces associations et s'y implique volontairement. En conséquence de quoi la situation générale est celle du partage. Et ce partage se fait surtout de manière artistique. Tout un chacun a la possibilité de faire l'apprentissage des arts de toute sorte. Les activités les plus prisées sont les ateliers de musique et les bravades des cirques. Ainsi, les enfants sont reliés directement à toutes les formes de culture et s'épanouissent librement.

Dans ce petit village, on trouve un grand bâtiment dédié au théâtre, un cinéma, une grande bibliothèque où l'on trouve aussi bien des livres que des ouvrages de musique et des jouets de différentes époques. Les gens passent leurs week-ends dans les guinguettes.

Après ce bombardement d'informations que Kerem m'a données avec l'émerveillement d'un touriste ou d'un nouveau-né, je lui ai demandé si dans ce lieu l'argent était toujours en vigueur ou si, après cette vie si autonome et si authentique, on avait aussi renoncé à son emprise. Il m'a répondu que l'on n'en était pas encore là, mais qu'il peut témoigner qu'on n'y vit pas pour l'argent. Il m'a écrit, par exemple : « Il me fallait une bicyclette. Dès que j'en ai fait part au centre social, un des volontaires qui en faisait partie m'en a offert une. Il y a aussi une association qui offre des cours de français pour les étrangers et les immigrés ». Espérons qu'il y ait des endroits semblables partout dans le monde!



Ali Türeç

Jusqu'où ira la gentrification à Paris ?

Une pratique occupait mon quotidien lors de ma toute première année à Paris. Je prenais régulièrement la ligne 4 du métro parisien afin de traverser la ville à la verticale. Des quartiers nord à la rive gauche, et vice versa.

Le visage cosmopolite de la ville était éblouissant. Il l'était et poursuivait silencieusement des frontières invisibles tracées entre quelques stations de métro. Trois ans m'ont séparé de cette habitude quotidienne. Mais, de nouveau, je fréquente assidument les mêmes quartiers et rues dans le 18^e arrondissement de Paris. Trois ans d'entracte et me voilà de retour sur les mêmes parcours quotidiens. Impressionnant changement en si peu de temps. Les quelques frontières invisibles de la ligne 4 semblent s'être effacées. Il se passe quelque chose dans le nord de Paris.

Étudiant un phénomène de l'urbanisme à Londres au milieu des années 1960, Ruth Glass emploie et développe dans son livre *London : Aspects of Change* un terme qui marquera le siècle. Le mot est lancé et la « gentrification » – ou « embourgeoisement urbain » – occupe ardemment le terrain des débats pour les décennies qui suivent.

Il désigne avant tout un phénomène urbain qui voit des personnes au fort capital intellectuel et culturel venir s'installer dans des quartiers populaires entraînant une transformation économique, sociale et culturelle de ces espaces initialement défavorisés. Rattrapant son retard dans le train, Paris reste au cœur des débats liés à ce phénomène complexe, voire contradictoire. Si l'exemple par excellence de la gentri-

fication est le centre de Paris, le Marais, le nord-est et l'est de la ville subissent aujourd'hui de nouvelles vagues de gentrification, et cela à une vitesse inouïe. Autour du bassin de La Villette, dans le 19^e arrondissement, j'ai connu les deux emblématiques salles de cinéma aux Quais, les péniches et les terrasses comme s'ils existaient depuis toujours, mais je n'ai jamais croisé ces nombreux ouvriers des carrières de plâtre ou des abattoirs dans le quartier. Pour moi, le grand 104 n'a jamais été l'entrepôt des pompes funèbres de Paris, tout comme l'écoquartier de Pajol avec ses cafés et boutiques design n'a jamais été Halle Pajol.

Et pourtant, cinq ans, c'est une durée relativement longue dans la vie d'une ville. Notamment lorsqu'on revient à ses habitudes d'il y a trois ans sur la ligne 4. Une petite virée de Barbès vers les escaliers menant au Sacré-Cœur du côté de Château Rouge suffit à vous surprendre. Les bâtiments sont rachetés, réhabilités, rénovés. Les habitants, les passants changent. À l'image des prix de l'immobilier qui augmentent de manière drastique. Les commerces changent de visage, de style tandis que les montants sur les étiquettes augmentent.

La gentrification est un processus complexe et contradictoire. Jusqu'où permet-il une mixité et une cohabitation sociales cosmopolites ? À quel moment vire-t-il à l'exclusion brutale et définitive des populations défavorisées ?

À l'image de mon quotidien sur la ligne 4, Paris poursuit ce phénomène. Jusqu'où ? Trop complexe pour le savoir.



Dr. Hüseyin Latif

Docteur en histoire
des relations
internationales

Je me promène toujours avec quelques livres sous le bras. Dans mon bureau, au salon, dans ma chambre, dans mes sacs, il y a constamment au moins un ou deux livres, cahiers et stylos qui m'accompagnent.

Les étagères, petites et grandes, sont ornées de rangées de livres récemment parus. Alors que le filet de l'indécision quant à savoir lequel je vais saisir erre dans un cercle qui, au lieu de se rétrécir, s'élargit, de nouvelles idées et le temps interviennent et y ajoutent de nouveaux livres. C'est un amoncellement effrayant, comme l'accélération de l'écoulement des grains du sablier...



Je ne puis quand même pas m'en prendre au temps ni aux nouvelles idées !

Dans ma main, l'*Orient Express* de John Dos Passos.¹ C'est au départ une traduction de Tomris Uyar qui est achevée par

Osman Yener. Il s'est promené de sac en sac, de table en table. Pour ne pas succomber au temps, à de nouvelles idées ! C'est alors qu'est arrivé Orhan Pamuk illustré par Selçuk Demirel : *Sais-tu lire sur les visages ?*²

Sais-tu lire sur les visages ?

Dans ce livre où vous pourrez contempler durant des heures les dessins de Selçuk Demirel, dont chacun est un chef-d'œuvre, figure le manuscrit du *Livre noir* d'Orhan Pamuk.

Cet ouvrage, intitulé *Sais-tu lire sur les visages ?*, où se rencontrent, pour une danse en miroir, un maître du dessin et un maître des mots, est instructif, profond et il incite surtout les gens à la recherche.

Sais-tu lire sur les visages ? Question sérieuse, sujet sérieux...

« *Par ces matins brumeux, ceux qui sortent de leur sommeil ne peuvent dissocier ni la réalité des rêves, ni la vie des poèmes, ni les personnes de leurs noms.* » (p. 88).

Durant un instant, j'ai eu à l'esprit le souvenir de mon père qui, pendant quarante-cinq ans, a dû sortir de son sommeil par les matins brumeux. Ensuite, j'ai pensé au chauffeur du taxi que j'ai emprunté pendant des années, puis au menuisier qui concevait les bibliothèques. Tous trois avaient les visages ridés. Dans mon esprit, j'ai comparé les expressions des visages de ces trois hommes à ceux de milliers d'autres personnes que j'ai pu croiser. C'est alors que j'ai rencontré le vannier Hasan Efendi du bazar de Kadıköy : « *Comment allez-vous, Monsieur ?* »



J'ai croisé beaucoup d'expressions du visage dans ma vie. Pour tous, on pouvait lire leur histoire sur leurs traits.

Comme la fille à lunettes à côté de laquelle je me suis assis dans le métro : bizarre, elle avait en main une feuille de salade mordillée... Les tons verts, jaunes, blancs de l'existence... Je les ai tous pris et je les ai emmenés à mon lycée, nous nous sommes promenés dans la cour.

Ensuite, à Baylan, nous avons bavardé autour d'une « coupe grillée ». À la table voisine discutaient mes professeurs Yurdanur Gündem et Metin Birkan Yıldırım.

Seulement, ni mon père ni Jean-Claude Allain n'étaient présents !

« ... *Est-ce qu'ils ne se ressemblent pas tous d'une étrange façon, ces visages ?* » (p. 58)

Moi, je ne trouve pas.

Et puis, que vois-je ?

« ... *Celui qui a fait tuer Shams et qui a voulu qu'on le jette dans un puits n'est autre que Mevlâna lui-même !* » (p. 54)

J'ai pris un verre de champagne et je suis retourné à mon bureau, sidéré. L'*Orient Express*, avec son signet à la page 22, m'attendait à l'arrêt *Jardin de Taxim*.

1 - İletişim Yayınları, 2016.
2 - Yapı Kredi Yayınları, Haziran 2017.



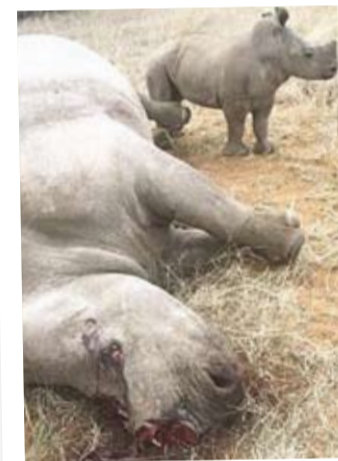
Quand un rhinocéros nous émeut

(Suite de la page 1)

La situation est si critique que l'on comptait en 2015, dans le monde, moins de 30.000 rhinocéros. Ainsi, si la vie de Gertjie a bien failli être détruite, c'est bien à cause d'une simple corne, et aujourd'hui, ce sont des milliers de familles qui sont détruites pour cet ivoire aux prétendues vertus thérapeutiques jamais prouvées scientifiquement.

Malgré tout, une flambée de la demande – surtout au Vietnam, en Chine, en Corée, et à Hong-Kong, mais aussi à Taïwan et au Yémen – est notable depuis les années 2000 et le marché du commerce de l'ivoire est on ne peut plus juteux puisque cette matière est aujourd'hui plus cher que l'or comme le rappelle Jacques Rigoulet : 60.000 dollars le kilo ! Ainsi, si le commerce de la corne de rhinocéros est prohibé au niveau international depuis 1977 grâce à la Convention CITES, le commerce illicite des espèces sauvages, en rapportant environ sept milliards d'euros par an, n'est autre que le quatrième marché illégal au monde. Ceux qui en profitent sont bien entendu les groupes du crime organisé, mais aussi les groupes armés et terroristes.

Des solutions doivent être trouvées à l'heure où une nouvelle étude publiée lundi 10 juillet dans les Proceedings of the National Academy of Sciences souligne que les espèces vertébrées reculent de manière massive sur Terre. En revanche, personne n'arrive à se mettre d'accord sur la façon de stopper ces massacres et de mettre un coup d'arrêt au trafic d'ivoire. Certains estiment qu'il faudrait légaliser la vente de la corne et assouplir la Convention CITES afin de mieux encadrer le commerce de l'ivoire. D'autres pensent au contraire qu'il faut prendre des mesures plus sévères, soutenir davantage les organisations qui combattent la criminalité transnationale, mais surtout mettre en place une politique de sensibilisation auprès des populations à l'origine de l'explosion de la demande d'ivoire.



Un mot sur l'entrée de l'état d'urgence dans le droit commun français



C'est l'un des projets qui polarisent le débat au sein de la classe politique et des Français. Le gouvernement d'Édouard Philippe se prépare à un grand bond sur la question sécuritaire. Le président Macron souhaite en effet lever l'état

d'urgence proclamé en novembre 2015, mais introduire ses mesures d'exception dans le droit commun. Pour rappel, l'état d'urgence donne à la police, sous contrôle du Conseil d'État et du juge administratif, des pouvoirs qu'elle n'a pas sans l'intervention du pouvoir judiciaire dans un contexte hors état d'urgence. Concrètement, les préfets de département peuvent, au nom de l'État, limiter la circulation des biens et véhicules par assignation à résidence, en définissant des zones réglementées et en interdisant le séjour à une personne qui entrave l'action des pouvoirs publics. En parallèle, il peut, au même titre que le ministre de l'Intérieur (pour l'ensemble du territoire), ordonner la fermeture provisoire de lieux de réunion, interdire des réunions précises, placer des individus sous

bracelet électronique. Plus largement, le décret et les lois permettent aux préfets d'ordonner des perquisitions à domicile, aux tribunaux militaires de se saisir de crimes qui ne relèvent pas de leur compétence, et le droit de fouiller des véhicules sans attendre l'instruction du procureur. Un régime qui permet donc de limiter les libertés lorsque la sécurité des citoyens et de la France est menacée. Avec ce projet de loi du gouvernement, ces outils utilisés à titre exceptionnel pourraient être mis définitivement à la disposition de l'Intérieur et des préfets. Autrement dit, afin de garantir les droits des citoyens et de lutter contre le terrorisme, les principales mesures de l'état d'urgence seront utilisables à tout instant. Le ministère et les préfets seront compétents pour tout ce qui a trait à l'assignation à résidence, la limitation des déplacements, la perquisition administrative, le contrôle des déplacements, la surveillance des communications, la répression... Le tout sans intervention du juge. Les mois à venir consisteront donc à banaliser l'exception et mettre la justice à l'écart. C'est bien le problème pour une partie des juristes et acteurs politiques qui craignent d'éventuels abus policiers et la restriction de la liberté et des déplacements des citoyens sur de simples soupçons. Par ailleurs, comme l'affirment

régulièrement différentes ONG dont Amnesty International, la justice et le renseignement ayant pris le relais dans la lutte antiterroriste, l'usage des mesures par l'État pourraient davantage permettre de réprimer des manifestations et agir sur la base de simples soupçons, et donc potentiellement contre l'intérêt des citoyens. L'entrée de l'état d'urgence dans le droit commun à l'automne sera l'une des initiatives marquantes du quinquennat, qui démontre bien l'évolution des esprits depuis les attaques terroristes de novembre 2015, entre les défenseurs de la sécurité, ceux de la liberté, et ceux qui se demandent comment concilier les impératifs sécuritaires avec le respect des libertés publiques.

* Kıymet Altan

* Camille Saulas

Restaurant et Hôtel, en plein cœur de la vieille ville d'Istanbul.

www.armadahotel.com.tr
0212 455 4 455

La BNP Paribas accusée de « complicité » dans le génocide rwandais

Alors que le génocide rwandais est toujours une source de tensions entre Kigali et Paris, les regards se tournent à nouveau vers l'Hexagone à la suite de nouvelles révélations à propos d'un éventuel financement de la part de la banque BNP Paribas et d'une plainte déposée par trois associations.

Au siège social du groupe bancaire international, à Paris, on n'en mène pas large. Et pour cause ! Vingt-trois ans après les faits, trois associations - Sherpa, le Collectif des parties civiles pour le Rwanda et Ibuka - ont déposé une plainte, avec constitution de partie civile, contre BNP Paribas pour « complicité de génocide, de crimes contre l'humanité et de crimes de guerre ».

La plainte, déposée devant le doyen des juges d'instruction du Tribunal de grande instance de Paris, est lourde. En juin 1994, malgré l'embargo sur les armes voté par l'ONU, la banque française aurait contribué à l'achat d'armes, en plein génocide, grâce au transfert de quelque 1,14 million d'euros du compte de la Banque Nationale du Rwanda à un courtier en armement sud-africain.

La vente d'armes en question n'est pas insignifiante, bien au contraire. Rappelons que le génocide des Tutsis et des Hutus modérés a fait près d'un million de morts,



au Rwanda, entre avril et juillet 1994. Or, en mars 1993, les autorités seychelloises ont saisi 80 tonnes d'armes à destination de Goma, au Zaïre, à quelques kilomètres de la frontière où des crimes contre l'humanité et des crimes de guerre étaient commis tous les jours devant les yeux du monde entier. Si l'on avait pu penser que l'« effet CNN » et la résolution du 17 mai 1994 du Conseil de sécurité des Nations Unies interdisant les livraisons d'armes à destination du Rwanda auraient dissuadé certains États et entreprises à s'impliquer dans le bain de sang, il n'en reste pas moins que, selon toute vraisemblance, les armes saisies - essentiellement constituées de kalachnikovs AK-47 - devaient arriver dans un aéroport contrôlé par la France avant d'être transférés aux Forces armées rwandaises (FAR) qui participaient au génocide.

C'est vieux comme le monde. Pour mener un conflit armé, il faut des armes, et derrière, de grandes sommes d'argent. C'est d'ailleurs ce que rappelle l'écrivain Gaël Faye, auteur du livre « Petit pays » (Prix Goncourt des lycéens 2016) et secrétaire du Collectif des parties civiles pour le Rwanda, au Monde : « On ne commet pas un génocide d'une telle ampleur

avec des armes, s'il n'y a pas derrière des soutiens financiers d'une certaine envergure ». « Dès lors se pose la question de la complicité de BNP Paribas au génocide rwandais », soulignent les associations dans leur plainte.

Car, si cette vente d'armes a été orchestrée par le colonel Théoneste Bagosora, présenté comme l'un des « cerveaux » du génocide rwandais et condamné à 35 ans de prison par la Cour d'appel du Tribunal pénal international (TPIR) en 2011, il

travaillait en collaboration avec Petrus Willem Ehlers qui aurait reçu deux virements dont le total s'élève à plus de 1,3 millions de dollars. Et d'où provient cette

somme phénoménale ? Les soupçons se portent sur la BNP qui aurait été sollicitée par Kigali et qui aurait « validé l'ordre de paiement de la BNR [Banque nationale du Rwanda] à M. Ehlers, ce que les autres banques s'étaient toutes refusées de faire », selon la plainte.

Si c'est la première fois qu'une banque en France - une personne morale privée - est visée par une telle plainte - déjà un séisme en soi -, Paris est aussi dans le collimateur comme l'explique le président du Collectif des parties civiles pour le Rwanda, Alain Gauthier : « Cela fait plus



de 20 ans que personne ne veut faire la lumière sur le rôle précis joué par les autorités françaises auprès des génocidaires rwandais, à l'époque. Nous espérons que le voile se lève enfin », avant d'ajouter : « Il s'agit d'une histoire africaine qui concerne quelques personnalités en France, très haut placées. C'est au nom de la France que ces politiques-là ont été menées ».

Sans surprise, la banque tente depuis quelques pirouettes malhabiles. Elle a notamment déclaré qu'elle ne disposait pas pour le moment d'éléments suffisants lui permettant de répondre à ce dépôt de plainte.

Si la France continue à nier son implication dans le génocide rwandais et se refuse à présenter des excuses officielles, c'est maintenant à la justice de faire toute la lumière sur l'implication de la BNP dans ce génocide, un crime international imprescriptible.

* Camille Saulas

Le Parti Socialiste renaitra-t-il de ses cendres ?

Alors qu'en 2012, le Parti socialiste (PS) était à l'Élysée et majoritaire à l'Assemblée nationale ainsi qu'au Sénat, la déroute de la présidentielle puis des législatives a poussé de nombreux observateurs de la vie politique française à évoquer la signature de l'arrêt de mort du PS. L'arrivée de La République En Marche (LREM) marque-t-elle la fin des partis traditionnels et a-t-elle enterré le PS ? Les avis divergent.

L'agonie

Au lendemain du premier tour des présidentielles, il régnait une ambiance macabre rue Solferino. Mais, si le PS se faisait alors écraser (6,3%) en obtenant le plus mauvais score pour un socialiste depuis Gaston Defferre en 1969 (5,01%) et semblait être au bord du gouffre, certains espéraient encore qu'une autre partie pouvait se jouer aux législatives.

Pourtant, ce fut une nouvelle gifle pour le parti à la rose qui a essuyé un revers au sein même de ses bastions historiques dès le premier tour. Alors qu'il y a cinq ans, le parti occupait 284 sièges à l'Assemblée nationale, ils n'y sont aujourd'hui plus qu'une trentaine. Une défaite prévisible, mais qui reste difficile à accepter comme le souligne le journaliste Marc Sirlereau qui a suivi pour la RTBF les élections françaises : « C'est sans doute le plus mauvais résultat de la gauche française depuis des décennies. Mais au sujet du PS, il faut bien dire que c'était prévu depuis des mois. Ça s'était déjà confirmé lors du premier tour de la présidentielle, avec les 6 % de Benoît Hamon. Ce dimanche, le PS a reçu une nouvelle gifle avec 30 sièges sur 577 ».

Depuis, à l'interne, il règne une atmosphère de débandade et de règlements de compte.

La faute à qui ?

Après la déroute de Benoît Hamon, il était facile de reporter la faute sur le quinquennat de François Hollande qui a eu le malheur de ne pas avoir une ligne directrice claire, déchiré entre le courant Hamon-Montebourg, à la gauche du PS, et le courant social libéral. C'est du moins ce que n'ont pas hésité à faire Christian Paul, député de la Nièvre, ou encore Mathieu Hanotin, député de Seine-Saint-Denis, puis François Lamy et Gérard Filoche. C'est aussi ce que souligne l'anthropologue et sociologue Paul Jorion : « La principale cause, c'est la présidence véritablement calamiteuse. On n'a jamais vu ça dans l'histoire française, à quelques exceptions près. Monsieur Hollande n'est pas parvenu à avoir une politique et il a discrédité le Parti socialiste. Cela dit, ce parti était fracturé depuis longtemps, depuis les années 70 ».

Mais, notons aussi que le candidat socialiste, malgré ses idées novatrices, n'a su ni se faire entendre ni se faire une place entre Emmanuel Macron et Jean-Luc Mélenchon qui ne cessaient de grimper dans les sondages tandis que de plus en plus de socialistes désertaient... Pire, ce dernier a été victime du triste « vote utile » face à Marine Le Pen et François Fillon.

Quant aux législatives, Marc Sirlereau explique parfaitement le fond du problème : « Les socialistes payent la présidence jugée ratée de François Hollande et la division du parti entre les frondeurs. C'est-à-dire ceux qui veulent rester fidèles au PS, ceux qui se disent prêts à aider Emmanuel Macron et ceux qui sont déjà partis chez Emmanuel Macron ».

Sortir la tête de l'eau

Mais le PS n'en est pas à sa première défaite, et jusque là, le parti a toujours réussi à rebondir. En effet, le parti s'est relevé de la débâcle de 1969, a su se reconstruire en 1971, au congrès d'Épinay, pour voir François Mitterrand arriver à l'Élysée, mais a aussi su se remettre de l'élimination de Lionel Jospin au premier de la présidentielle de 2002.

Certes, de l'eau a coulé sous les ponts. Le contexte politique, économique et idéologique n'est plus le même et, cette fois, le PS ne finit non pas à la troisième place du scrutin, mais à la cinquième. Comment imaginer que celui-ci se relève d'une telle défaite quand leur candidat à la présidentielle décide de quitter le PS pour créer son propre mouvement politique - « Mouvement du 1^{er} juillet » - afin de « dépasser les partis » et « reconstruire la gauche », quand les ténors du PS se tournent vers E. Ma-



cron ou que ses chefs de file désertent la rue Solferino qui semble aujourd'hui plus délabrée que jamais ?

Néanmoins, n'oublions pas l'histoire du parti à la rose qui a su prouver à travers le temps sa force de résilience et d'adaptation ainsi que sa capacité à se remettre en question. En outre, souvenons-nous que dans un contexte de mondialisation et dans un monde libéral et capitaliste où les enjeux écologiques sont plus pressants que jamais, les objectifs et valeurs du parti socialiste restent cruciaux et indispensables. Qu'en est-il de l'avenir du PS ? Difficile à dire, mais une chose est sûre : son diagnostic vital est engagé. Le PS renaitra de ses cendres, sous une forme ou une autre, si ses membres réussissent à tirer les leçons de ces élections mortifères, s'ils comprennent que la politique ne se fera plus jamais comme avant et s'ils redéfinissent une ligne politique claire à leur parti sans affrontement assassin et se sortent de cette mauvaise tendance à partir dans tous les sens dans un « sauve-qui-peut » général.

* Camille Saulas



Eren Paykal

J'ai toujours eu une vision négative du soi-disant « Printemps arabe » qui ne fut en fait qu'une destruction totale des plus puissants États du Moyen-Orient, à commencer par l'Égypte, suivie d'un anéantissement territorial de la Libye et pour finir avec l'exécution claire et nette de la Syrie.

Je voudrais demander à M. Bernard-Henry Lévy s'il se sent tranquille vu la situation catastrophique de la Libye, divisée en plusieurs entités, dont la guerre a fait de milliers de victimes. Bref, cette guerre n'a servi à aucun pays.

Récemment, la Banque Mondiale a émis un rapport sur la guerre en Syrie s'intitulant « The Tall of War » et qui étudie dans les détails les ravages provoqués par la guerre dans ce pays.

Quand un pays est dévasté...

Selon ce rapport, depuis que la guerre a éclaté en 2011, au moins 400.000 à 470.000 personnes ont perdu la vie et la moitié de la population de 2010 a été déplacée.

L'économie syrienne avant la guerre avait réalisé une hausse de 4.3% entre 2000-2010, et ce sans prendre en compte les revenus pétroliers. L'inflation se situait sous la barre des 5 %.

Dans le rapport, il est précisé que 7% des habitations ont été complètement détruites et 20% l'ont été partiellement. Quant au PNB, le résultat est plus choquant : le PNB de 60 milliards de dollars en 2010 a chuté de 63 % en 2016. Le PNB approximatif en 2016 est de 15 milliards d'USD.

La perte consécutive pour les années 2011-2016 est quant à elle évaluée à 226 milliards de dollars, ce qui représente le quadruple du PNB syrien en 2010.

Le rapport est très explicite concernant la destruction totale de l'organisation économique du pays en soulignant de nouveau la situation démographique catastrophique. Le déplacement forcé des populations a atteint un sommet qui n'a été précédé que par la Seconde Guerre mondiale...

La population syrienne - 20.7 millions d'habitants en 2010 - s'est vue amputer de 400 à 470.000 vies humaines. 5.7 millions de personnes ont été déplacées à l'intérieur du territoire syrien et 4.8 millions d'habitants se sont enfuis dans les pays voisins, à commencer par la Turquie (aux alentours de trois millions de personnes). Enfin, près de 900.000 Syriens ont essayé de trouver refuge en Europe. De même, 29 % des citoyens d'Alep, 22 % des citoyens ruraux de Damas, 14 % des citoyens d'Idlib et 7 % des citoyens de

Raqqa ont été évacués de force depuis le début de la guerre fratricide en Syrie.

Selon le rapport, la situation économique pourrait être rétablie en 30-40 années.

Quant aux pertes humaines, il est incommensurable de les estimer. Il faudrait aussi ajouter le fait que les souffrances humaines ne pourraient être limitées aux seuls Syriens puisque les populations locales des pays voisins ont vu du jour au lendemain leurs pays, leurs villes, leurs commerces « envahis » par des hordes d'étrangers avec des coutumes, des habitudes et des modes de vie différents.

Qui en est le responsable ? J'attends Bernard-Henry-Lévy pour qu'il me réponde d'une façon compréhensible concernant son point de vue vis-à-vis de ce cataclysme humanitaire. Ça en valait la peine ?

Retour sur le retrait des États-Unis de l'Accord de Paris

À l'heure où tous les voyants du réchauffement planétaire sont au rouge et qu'il en va de l'avenir du monde, Donald Trump a annoncé en grande pompe dans le Rose Garden de la Maison-Blanche, devant les caméras du monde entier et au son de « Summertime », le retrait de son pays de l'Accord de Paris signé par son prédécesseur, Barack Obama. Une annonce qui a engendré un tsunami sur la scène internationale. Mais au-delà des réactions et de la colère des 184 pays signataires de l'Accord de Paris, quelles sont les raisons qui ont poussé le populiste à persister et signer dans cette funeste direction et quelles vont être les réelles conséquences de cette énième frasque du président américain ?



Un climatocéptique de la première heure aux commandes

Si les dirigeants du monde entier ont dénoncé l'annonce de Donald Trump du 1^{er} juin, force est de constater que cette décision n'a pas surpris. En effet, M. Trump aura au moins le mérite d'être constant. Une constance loin d'être éclairée, mais davantage guidée par le désir de détricotier méthodiquement tout l'héritage de Barack Obama. En brandissant le beau, mais illusoire projet de redressement de l'économie et de la protection des emplois américains, le 45^e président des États-Unis est en réalité bien décidé à gonfler les plumes du pygargue à tête blanche et à se venger, tel un enfant frustré, de son prédécesseur. Par ailleurs, après avoir nommé à la tête de l'Agence de protection de l'environnement (EPA), Scott Pruitt, climatocéptique et proche du lobby pétrolier, et avoir réduit de nombreux programmes ainsi que le budget de l'EPA, le ton était donné. Du haut de sa tour d'ivoire ornée dans sa grande modestie de son nom, il n'est pas étonnant que ce climatocéptique de la première heure puisse se payer le luxe de nier la réalité environnementale. Sans compter l'influence de l'organisation politique Américains for Prosperity, de l'US Chamber of Commerce - la plus grande fédération

patronale du monde - et du puissant lobby du charbon qui sont si cher aux yeux du président américain dont l'oreille et le portefeuille trainent du côté des entreprises pétrolières gazières et charbonnières qui, selon les révélations du Guardian, ont gracieusement offert officiellement 10 millions de dollars depuis 2012 aux parlementaires qui ont susurré au président américain de tourner le dos à l'avenir. Mais, M. Trump a oublié que, dans un monde ravagé par la guerre et où il est impossible de respirer, ses billets verts ne lui seront pas d'une grande utilité.

Une funeste décision

L'inquiétude est grande chez les 184 États signataires de ce texte historique - parmi lesquels 147 l'ont ratifié - pour la lutte contre le réchauffement climatique. Car c'est bien le second émetteur mondial de gaz à effet de serre, après la Chine, qui revient sur ses engagements pris à Paris en décembre 2015 de réduire de 26% à 28% ses émissions de gaz à effet de serre d'ici 2025 par rapport à 2005. Par ailleurs, c'est la possibilité d'atteindre l'objectif global de maintenir la hausse de la température moyenne en dessous de 2°C - déjà difficile à atteindre sans le retrait américain - qui est remis en question, car cela nécessiterait une réduction de 40 à 70% des gaz à effets de serre d'ici 2050. Sans les États-Unis et leur engagement de se détourner des énergies fossiles, c'est aux autres pays de porter le poids de cet objectif et de rehausser leurs ambitions de 10 à 15% comme le souligne le climatologue Jean Jouzel. En outre, selon des projections réalisées par l'organisation Climate Interactive, le retrait des États-Unis risque de faire augmenter le CO2 de 3 milliards de tonnes par an...

Y a-t-il encore de l'espoir pour notre planète ?

Selon Jean-Pascal van Ypersele, professeur de climatologie à l'UCL et ancien vice-président du GIEC, il ne faut pas surestimer l'impact américain sur les objectifs de la COP21 dans la mesure où les États-Unis n'agissent que sur 15% des émissions. Si cela est certes considérable, nous ne devons pas oublier que le reste des pays signataires pèsent sur 85% des émissions de gaz à effets de serre et que les plus grands émetteurs de CO2 sont plus que jamais engagés dans la lutte contre le changement climatique. De plus, des États américains comptent bien prendre le contre-pied de Donald Trump ; en premier lieu la Californie et New York qui mènent une politique environnementale ambitieuse.



En revanche, le fait que Donald Trump a annoncé la fin des contributions volontaires américaines au « Fond vert pour le climat » - dont l'objectif est de soutenir les pays en voie de développement dans leur processus de transition environnementale - est bien plus inquiétant. Sans l'enveloppe américaine de trois milliards de dollars, il va falloir trouver d'urgence d'autres sources de financement et la charge se reporte de nouveau sur les autres parties au traité international.

Les États-Unis, les grands perdants

En revanche, en rejoignant la Syrie et le Nicaragua, les États-Unis ont eux aussi tout à perdre.

Si le président américain a brandi l'excuse de la protection de l'économie américaine et des emplois de ses concitoyens, force est de constater que M. Trump ne brille pas en économie et encore moins en mathématiques. Pour preuve, dans sa grande majorité, le milieu des affaires prônait un maintien des États-Unis au sein de l'Accord. Comble de l'ironie, le pétrolier ExxonMobil dénonce cette décision américaine.

L'Accord de Paris ne dessert pas les États-Unis, bien au contraire. Non seulement les États-Unis ne sont pas à l'abri des conséquences désastreuses du réchauffement climatique - et des répercussions que cela aura sur l'économie -, mais ne pas aller vers la « décarbonisation », alors que le reste du monde s'y est engagé, risque à terme de faire perdre toute compétitivité à la première puissance économique mondiale. De plus, les États-Unis se privent d'une opportunité économique considérable, car les énergies renouvelables, ça paye ! En effet, un rapport de l'OCDE publié en mai dernier souligne que le PIB des pays du G20 augmenterait de 2,8 % d'ici 2050 si leurs politiques climatiques étaient alignées aux objectifs de l'Accord de Paris. En terme de création d'emplois, la catastrophe pointe le bout de son nez. Selon Sciences & Avenir, ce n'est pas moins de trois millions d'Américains qui travaillent dans les énergies renouvelables, mais aussi dans l'efficacité énergétique et les économies d'énergie, tandis que l'énergie fossile n'emploie que 227 000 citoyens américains...

* Camille Saulas

Lisez l'intégralité de cet article sur notre site internet
www.aujourdhuiturquie.com

Bruno Foucher : « On ne peut pas se passer d'avoir des liens culturels avec un si grand pays comme la Turquie ! »

L'Ambassade de France à Ankara et l'Institut français ont signé avec la Turquie une convention afin de consolider et de promouvoir les échanges dans les domaines de la culture et de l'éducation.

L'accord a été signé mercredi 5 juillet au Palais de France, à Istanbul, par l'Ambassadeur français, S.E. Charles Fries, et le Président de l'Institut français, Bruno Foucher. Celui-ci vise à développer la coopération entre la Turquie et la France dans différents domaines notamment la langue, la culture et l'éducation.

Lors de la cérémonie de signature, l'Ambassadeur de France à Istanbul a déclaré que ce type de convention est une première entre l'Institut et l'Ambassade française vis-à-vis d'un autre pays, ce qui prouve l'importance que porte l'Hexagone à la Turquie.

Présent au Palais de France lors de la cérémonie de signature, l'équipe du journal *Aujourd'hui la Turquie* a eu l'honneur et le plaisir de s'entretenir avec le Président de l'Institut français, M. Bruno Foucher.



Vous venez de signer une convention qui est unique en son genre. Pourquoi avoir choisi la Turquie ?

Il y a 39 pays inclus dans notre stratégie, et cela comprend les pays prescripteurs, à savoir les États-Unis, l'Italie et le Royaume-Uni. Avec notre équipe, nous avons pensé que compte tenu de la situation en Turquie, le pays avait besoin

de recevoir des signaux positifs dans le domaine de la culture. À cet effet, il était nécessaire d'entamer cette tournée de signatures par un pays où la culture joue un rôle important et surtout avec un pays dont nous tenons à entretenir une relation culturelle forte comme elle l'a été par le passé. J'estime que c'était un symbole particulier de le faire ici, à Istanbul.

Que pensez-vous des liens culturels qui unissent la France et la Turquie ?

Les liens entre les deux pays sont anciens et denses. L'Ambassadeur a rappelé les nombreuses et actives implantations culturelles que nous avons en Turquie. Nous avons la chance d'avoir sur le terrain des équipes qui sont extrêmement motivées et qui œuvrent à maintenir ces relations. Depuis que je suis en fonction, j'ai constaté que, si l'on n'entretient pas une bonne relation avec un pays, la concurrence est telle qu'elle finit par s'estomper d'abord et disparaître ensuite. De plus, la Turquie, du fait de sa position géographique, appartient directement au monde dans lequel nous baignons, à savoir celui de la Méditerranée. J'estime qu'on ne peut pas se passer d'avoir des liens avec un si grand pays.

Les objectifs de la convention restent assez globaux. Pouvez-vous nous les expliquer davantage ?

Ils sont assez généraux, car nous voulions laisser à la convention une grande liberté d'action. Néanmoins, vous trouverez dans les objectifs qui sont listés les grands sujets qui sont les nôtres à l'Institut français de Paris. Notre premier objectif est de développer la langue française. Nous nous battons beaucoup pour cette langue, car nous estimons que c'est la langue de demain. Nous voulons que la langue française ne soit pas perçue comme un accès ou une passerelle aux auteurs classiques qu'on peut lire à la bibliothèque, mais plutôt comme une langue qui s'impose dans le milieu professionnel.

La deuxième chose qui apparaît dans ces objectifs, c'est le contact avec un nouveau public. En effet, l'offre culturelle et les goûts en la matière se transforment partout et de nouvelles tendances apparaissent. À l'Institut français de Paris, nous sommes très attentifs à ce changement puisque nous tenons à garder un contact avec les jeunes créateurs, à donner de l'importance à cette jeunesse créative qui portera la relève.



Ensuite, il est indispensable de maintenir la relation avec la société civile qui fait vivre un pays, car la culture ne vit pas de l'institution, elle vit de ceux qui regardent et consomment ses œuvres. Si l'on n'est pas à l'écoute des besoins de la société civile et de leurs changements de goûts, on finit par promouvoir une culture qui est coupée de la réalité.

Enfin, la convention dresse une liste globale sur tous les domaines dans lesquels nous pourrions intervenir et il se trouve qu'en Turquie on peut tout faire : du cinéma, du théâtre, des expositions, etc. Le public est partout, la Turquie a une grande et une très bonne réputation dans l'art contemporain. Nous nous sommes donc autorisés à avoir beaucoup d'ambition.

Est-ce que vous avez constaté une certaine « lenteur » dans l'achèvement du processus ?

Avec l'ensemble de notre équipe, nous avons surtout constaté un besoin. On nous a fortement souligné un besoin culturel, un besoin de la France et d'échanges. L'ambassadeur n'a pas manqué tout à l'heure de souligner que, pour des raisons politiques, un ensemble de circonstances particulières sont présentes et font qu'un ensemble de public de jeunes créateurs

a besoin d'espace pour s'exprimer, mais aussi de s'appuyer sur des pays qui mènent une politique culturelle dans l'intérêt mutuel des deux pays.

En plus de l'expertise, est-il prévu dans l'accord une aide financière supplémentaire ?

Oui, tout à fait. Cette feuille de route s'accompagne de la possibilité de demander des subventions financières à l'Institut français que je préside. À Paris, nous avons décidé que les pays prioritaires tels que la Turquie devraient avoir à 70% accès à notre aide lorsqu'ils voudront monter un spectacle ou promouvoir un événement culturel qui correspond à nos attentes.

Vous avez passé de nombreuses années en Iran. Pouvez-vous faire un parallèle entre l'action culturelle française en Iran et en Turquie ?

C'est différent, parce que l'Iran comme la Turquie sont des pays de grandes civilisations très attachés à leur patrimoine. En Iran, l'histoire récente – depuis 1979 – fait que l'influence étrangère n'y est pas évidente. Travailler dans le domaine culturel en Iran nécessite beaucoup d'énergie et beaucoup de convictions, mais on finit par y arriver ! Vous pouvez être en présence d'États conservateurs vis-à-vis de la culture, mais vous ne pouvez pas empêcher la diffusion de cette dernière. Aujourd'hui, les moyens de communication sont si puissants que vous ne pouvez pas vous enfermer dans un vase clos pour dialoguer uniquement avec vous-même.

Cette convention pourra-t-elle servir de modèle pour d'autres pays ?

Certainement. Elle servira de modèle pour d'autres nations. Je me suis appuyé sur le dynamisme des équipes et sur l'histoire de la relation culturelle entre les deux pays pour faire en sorte que cette convention, lorsqu'elle sera signée avec un pays avec lequel nous n'avons pas la même histoire, serve de modèle. Je suis persuadé que cela va marcher.

* Dr. Hüseyin Latif et Sara Boudali
Photos : Aramis Kalay

Donald Trump ou l'épine dans le pied à l'influence américaine

Depuis quelques mois, l'image des États-Unis ne cesse de se dégrader. C'est le constat d'une enquête du Pew Research Center, un think tank indépendant de Washington, rendu public le 26 juin dernier, qui évalue la popularité des présidents de trente-sept pays dans le monde. En cause : le 45^e président américain.

Les résultats de l'étude du Pew Research Center sont sans appel : l'image qu'exportent désormais les États-Unis est on ne peut plus négative dans de nombreux pays du monde. Depuis le changement d'administration, 51% des personnes sondées portent un regard négatif sur les États-Unis et 74% des 20 447 répondants répartis sur les cinq continents ne voient pas le président américain d'un bon œil. En haut du classement, l'Espagne semble le pays où l'on émet le plus de doutes quant à la capacité du nouveau président à « prendre la bonne décision » quand il est question des affaires internationales (92%). Ce sentiment est partagé chez tous les alliés traditionnels des États-Unis, à commencer par la Suède (90%), l'Allemagne (87%), le Mexique (93%), mais aussi la

France (86%) et le Canada (75%). Ses deux voisins, le Canada et le Mexique, n'ont jamais été si circonspects face à un locataire de la Maison-Blanche depuis 2002.

Une image qui dénote clairement avec celle qui transparaissait sous l'administration Obama puisque 64% des personnes interrogées répondaient avoir « confiance » dans le 44^e président américain à la fin de son second mandat. Mais, après son départ, la situation s'est inversée : ils n'étaient plus que 22% à avoir confiance en D. Trump qui se classe derrière ses homolo-

gues russe (27%) et chinois (28%). Ainsi, en seulement quelques mois, la situation s'est dégradée de façon catastrophique à une vitesse incroyable. En cause : la personnalité et la politique du sulfureux magnat de l'immobilier. Mais cette situation pourrait bien avoir des conséquences tangibles sur la dynamique des relations internationales.



Si Donald Trump a une si mauvaise image – la pire enregistrée depuis 2008 sous George W. Bush –, cela n'est pas un hasard, mais s'explique au contraire par le rejet que suscite sa

personnalité. « Arrogant » (75%), « intolérant » (65%), ou encore « dangereux » (62%), voilà les qualificatifs qui sont attribués au nouveau président. Des traits de personnalités qui transparaissent sur sa politique ; et c'est bien là tout le problème. Son projet – toujours au point mort – de construire un mur à la frontière avec le Mexique suscite le rejet à travers le monde avec 76% d'avis négatifs, tandis que son comportement envers les traités commerciaux internationaux ne suscite guère plus d'engouement. Que dire de sa politique anti-immigration et notamment de son fameux *muslim ban* qui a engendré l'indignation à travers le monde.

* Camille Saulas

Lisez l'intégralité de cet article sur notre site internet
www.aujourdhuilaturquie.com

Aphrodisias est entré au patrimoine mondial de l'UNESCO

La 41^e session du Comité du patrimoine mondial s'est déroulée à Cracovie, en Pologne, du 2 au 12 juillet dernier. Il a notamment été décidé d'inscrire le site antique d'Aphrodisias, situé en Anatolie, sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO.



Des efforts et un site récompensés

Située dans la province d'Aydın, Aphrodisias, qui date du III^e siècle avant notre ère, est l'une des plus prestigieuses cités de la Grèce antique et de l'époque romaine dans la région. Elle comprend un site archéologique et des carrières de marbre, reconnus grâce aux efforts d'archéologues au XX^e siècle et en particulier ceux de Kenan Erim qui décida de consacrer sa carrière à la résurrection de l'antique Aphrodisias fondée par les Lélèges en étant soutenu par les autorités locales. La cité rappelle l'expansion de la culture hellénistique en Anatolie. Il s'agit d'un véritable témoignage historique, qui frappe par sa beauté et contribue à la richesse culturelle de la Turquie qui compte à présent 17 biens inscrits sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO - qui permet à travers l'inscription et les dotations financières de préserver les biens qui font la richesse, la diversité et la beauté de notre planète.

Un site archéologique à visiter

À environ 230 km de la ville d'İzmir, ce site est idéal pour les résidents ou touristes de la côte Égée qui souhaitent faire une excursion culturelle d'une journée dans un site moins célèbre qu'Éphèse et consort. Dans un paysage typique des campagnes anatoliennes, le site comprend plusieurs biens qui frappent par leurs taille et conservation. L'on peut citer à cet égard le stade qui pouvait accueillir plus de 30 000 spectateurs et qui est le mieux conservé du monde romain, tout comme le vaste temple - principal sanctuaire d'Aphrodisias - ainsi que le théâtre. La porte Tetrasyon qui menait au sanctuaire d'Artemis, les deux portiques Sebasteion érigés en l'honneur des empereurs romains divinisés, le palais de l'évêque et odéon ainsi que la double agora raviront les amoureux d'histoire et d'architecture. Se mêlent ainsi des édifices religieux, mais aussi publics, entourés d'un mur de fortification. Ce lieu se distingue par sa diversité et sa localisation. Découvrir le site antique est aussi l'occasion de visiter les alentours, la province anatolienne - dont le village de Geyre- qui diffère des stations balnéaires de la côte tant par les paysages que par le mode de vie quotidien.

* Kymet Altan



La route culturelle de Kastamonu à Sinop

En juin 2016, l'équipe d'Aujourd'hui la Turquie rencontrait Zeynep Aygen, professeure à l'université des Beaux Arts de Mimar Sinan et coordinatrice d'un projet de valorisation de la culture et du patrimoine dans les provinces de Kastamonu et Sinop. Un an plus tard, l'heure est au premier bilan. Entretien.

Comment le projet a-t-il évolué ?

Il a été quelque peu modifié par rapport à ce qui avait été initialement pensé. Sur les quatre communes que nous avons visitées, à savoir Bozkurt, Bolu, Küre et Boyabat, nous avons retenu les deux dernières comme projet pilote d'une ambition plus grande : la création à terme de la Route culturelle de Kastamonu à Sinop. Nos actions constituent donc une première étape, un test, et visent non seulement à dynamiser le tourisme culturel, mais aussi à valoriser le patrimoine local afin de le préserver et permettre des retombées économiques dans les communes de Boyabat et Küre.

Pour comprendre nos actions, il faut savoir que, quel que soit le pays, les touristes ont tendance à privilégier les côtes au détriment des territoires internes. Cette tendance est préjudiciable à la fois pour les visiteurs qui se plaignent d'être massés dans un endroit touristique, et les locaux qui ne peuvent les rencontrer que ce soit humainement ou économiquement. Kastamonu et Sinop étant des provinces ouvertes au tourisme, elles n'échappent pas à cette tendance. La route culturelle que nous souhaitons créer à terme, et qui passera notamment par Küre et Boyabat, vise aussi à pallier cela.

Quelles sont les actions prévues ?

À Boyabat, nous souhaitons valoriser les travaux de l'artisanat des femmes. Cela

dit, à court terme, les professeurs, le maire et les locaux ont décidé de collaborer en vue du festival de novembre prochain visant à valoriser le patrimoine et la culture locale, qu'il s'agisse de la nourriture, de l'artisanat ou même de l'aspect architectural de la ville. Comme première action concrète, les professeurs habilleront pour l'occasion un catalpa avec des tissus cousus main afin d'en faire un arbre décoratif aussi agréable à contempler qu'original. Nous réfléchirons ensuite à nos futures contributions.

Les participants à la Route de l'Indépendance - randonnée de patriotes entre Kastamonu et İnebolu - passent chaque année par la commune de Küre. C'est pourquoi trois étudiants (parfois rejoints par d'autres) et le professeur Mehmet Ayar travaillent à la réalisation d'une fresque murale qui fait partie de l'itinéraire où seront mis à l'honneur les héros de l'époque de la guerre d'Indépendance. Ce mur se prolongera autant que faire se peut. Tout cela n'aurait pas été possible sans le soutien du maire Kamil Aydınlı ainsi que le matériel fourni par DYO Boya Fabrikaları. L'hiver prochain, les femmes et professeurs habilleront l'arbre qui se trouve place de la République avec de la laine.

* Propos recueillis par Mireille Sadège

Lisez l'intégralité de cet article sur notre site internet www.aujourdhuiturquie.com

Lectures estivales

L'Éclat de rire du barbare, de Sema Kaygusuz

Tout commence bien pour ces vacanciers. Ils bénéficient de la sérénité et du confort moderne offert par le motel La Colombe bleue et s'apprêtent à passer un séjour des plus agréables. C'était sans compter sur un événement inattendu : soudainement, la literie sent l'urine. C'est le point de départ d'une suspicion ambiante, de messes basses de toute part et chacun commence à observer et critiquer autrui pour déceler toute anomalie dans le comportement. L'histoire prend place dans un lieu clos et permet d'illustrer des oppositions et comportements tels que la jalousie et les accusations bien présents dans la vie quotidienne de tout à chacun. C'est tout l'intérêt de ce roman : dans un cadre idyllique, les pires travers, manigances et règlements de compte surgissent. Entre querelles intimes et Histoire turque, des échanges aussi tendus que passionnants et une belle retranscription de la douleur que les individus peuvent ressentir.

Instituteur de campagne en Anatolie, de Azad Ziya Eren

Tout juste sorti de l'université, le jeune Azad débarque dans le village de Sakızköy à l'hiver 2002. C'est en des temps rudes et dans un monde aussi archaïque que désuni qu'il va passer ses prochaines années. C'est ainsi que ce poète à ses heures perdues commence à rédiger une chronique relatant son quotidien et celui des enfants d'ethnie kurde dans un milieu rural, en pleine montagne et à la frontière syrienne. Ce récit est un témoignage. Un témoignage de l'époque de la guerre du Golfe qu'Azad aperçoit en levant les yeux au ciel. Un témoignage aussi du quotidien d'une partie de la société turque qui se sent abandonnée et dont certains membres sont en proie à la violence. Un témoignage enfin d'une réalité : le nomadisme, l'analphabétisme, le syncrétisme religieux et la pauvreté ambiante. À travers les lignes, l'on pense immédiatement à « Bizim köy » (1950) de Mahmut Makal. Dans les deux cas, il s'agit de récits rares et poignants.

Mon père sur mes épaules, de Metin Arditi

Dans ce récit, Metin Arditi évoque le souvenir qu'il garde de son père décédé. À travers ce qu'il vit quotidiennement au travail, à l'hôtel ou même dans des lieux de loisir, il revit les moments partagés avec son paternel. Cela permet d'esquisser peu à peu le portrait de cette figure essentielle dans la vie de l'auteur. Ces lignes permettent un voyage temporel et géographique de l'enfance stambouliote passée à admirer celui qui constitue le héros de sa famille juive cosmopolite, aux années d'internat en Suisse où les deux s'éloignent progressivement, jusqu'au pèlerinage dans les Grisons où transparaît la quête toujours actuelle de l'estime d'un père décédé il y a vingt ans. Des leçons de sagesse, des souvenirs poignants, des déchirures bien réelles. À travers sa quête et ce qu'il se remémore, Metin se raconte lui-même. Une vingtaine de souvenirs qui évoquent des émotions différentes. Un récit bouleversant.

Pilleurs d'État (réédition), de Philippe Pascot

Dans ce livre, celui qui travaille dans le milieu politique depuis des années recense les élus qui abuseraient selon lui du système politique. Avec son franc-parler qui transparaît à l'écrit et peut dérouter au premier abord, il raconte ce qu'il sait avec son regard interne. En plus des actes illégaux de certains élus, Philippe Pascot dénonce les « abus légaux » et c'est précisément là l'intérêt majeur de l'ouvrage : comment des personnes parviennent à s'enrichir sans enfreindre aucune loi, mais avec des procédés qui soulèvent tout de même des questions d'éthique et de moralité. Engagé à gauche, il n'épargne personne et aucun bord politique. C'est aussi le citoyen qui s'exprime et qui entend porter la colère de nombreux individus. L'objectif est d'assainir la classe politique. À travers ce recensement, c'est le système qu'il dénonce. Cet ouvrage intéressera les lecteurs sensibles à la question de la moralisation de la vie politique.

* Kymet Altan





Daniel Latif

Renault Captur : toute la philosophie du « hygge »

La nouvelle version du Renault Captur ne pouvait pas passer inaperçue. Surtout au Danemark, pays où règne le « hygge », une pratique difficilement conceptualisable — pour l'Européen, mais également pour le Danois qui prétend l'avoir inventée. Dans cette contrée où les Scandinaves s'habillent tout de noir parce qu'ils pensent que c'est chic ou par fainéantise, car cela s'accorde plus facilement avec les autres vêtements... C'est son coloris authentique, le jaune atacama, qui attire l'oeil et qui apporte un petit peu d'ensoleillement.



Affichant une bouille des plus singulières, dessinée par des phares et des courbes bombées, cela lui confère un caractère on ne peut plus enthousiaste. Procurant un plaisir de conduire des plus notoires, l'on en oublie les kilomètres parcourus grâce à des ingrédients simples, mais qui font la recette du bonheur : un pédalier en aluminium, un système audio premium Bose et la dernière version du R-LINK de Renault pour la navigation entre autres, des passages de rapports onctueux et un moteur essence de 120 chevaux des plus réactifs qui se révèle des plus dynamiques et robustes sur la route.

Arrivé à Helsingør, nous nous retrouvons face à une vue imprenable sur la mer et, de l'autre côté, la Suède. Fatalement, l'on croise le voisin suédois en train de peindre son bateau. Rappelons que le Danemark et la Suède sont symboliquement les Montaigne et les Capulet de Shakespeare. Or, ce dernier, interpellé par la couleur de notre Renault Captur, confesse avoir été séduit par sa belle couleur. Une drôle de coïncidence lorsque l'on aperçoit au-dessus de son épaule le château de Kronborg où Shakespeare a écrit la célèbre pièce Roméo et Juliette. Serait-ce un signe ? La voiture nous enverrait-elle un message caché ? Quoi qu'il en soit, la symbolique n'est pas des moindres, car, du 1er au 19 août, se déroule le Shakespeare Festival avec des performances théâtrales des œuvres de William Shakespeare en plein air.



Derya Adıgüzel

Il peut être prétentieux de soutenir que le stress sert, dans le bon sens, à la motivation. Mais, en réalité, c'est la stricte vérité. Une quantité modérée d'anxiété dans l'air, un sentiment d'urgence, nous mobilise. L'inverse nous rend apathiques. Le « bon » stress fait référence à la pression qui nous mobilise à passer à l'action. Sa neurochimie est en ce sens révélatrice. Lorsque nous sommes engagés dans un défi, notre cerveau est stimulé par le système surrénalien. Ces produits chimiques mobilisent notre cerveau pour rester attentifs et intéressés, voire fascinés et dynamisés par un effort soutenu. Une motivation intense est, en réalité, une ruée vers l'adrénaline. Il y a quelques études qui démontrent cette relation entre la motivation et le stress. Les personnes soumises à un bon stress restent alertes, calmes et productives. L'effet sur leurs performances est incroyable : ils sont deux fois plus performants que leurs adversaires.

Stress et motivation

Différents facteurs engendrent vraisemblablement des mélanges différents de produits chimiques dans le cerveau humain, mais nous ne savons pas lesquels. L'apprentissage émotionnel qui prédispose quelqu'un à se réjouir d'un ensemble d'activités plutôt que d'autres, ainsi que le répertoire de la mémoire, des sentiments et des habitudes associés à ces activités, est stocké dans les magasins de mémoires émotionnelles de notre cerveau.

Les individus qui souffrent de maladies cérébrales qui les privent de leur amygdale souffrent d'un trouble de motivation. Ils sont incapables de faire la distinction entre ce qui les importe et ce qui n'est pas pertinent, entre ce qui les préoccupe et ce qui ne les intéresse pas. Chaque acte a alors la même valence émotionnelle pour eux : la neutralité. Le résultat est une apathie paralysante ou une indulgence incontrôlable.

Nous pouvons distinguer plusieurs signes de motivation qui caractérisent les personnes exceptionnelles : l'accompagnement, le désir de s'améliorer ou de

respecter un standard d'excellence, l'engagement, mais aussi l'adoption de la vision et des objectifs de l'organisation. À ceci s'ajoutent le sens de l'initiative et l'optimisme, soit des compétences « jumelles » qui mobilisent les individus à saisir les opportunités qui s'offrent à eux et qui leur permettent de prendre du retard tout en surmontant des obstacles dans la foulée.

Toutes les phrases et les caractéristiques décrites ci-dessus nous amènent à mettre en lumière un antidote au stress qui encourage en revanche la motivation, à savoir : l'optimisme. Les optimistes sont connus pour être de personnes généreuses et bienveillantes. Ils déploient une atmosphère positive autour d'eux, une sérénité, une confiance absolue dans la situation dans laquelle ils se trouvent. Si l'optimisme ne permet pas forcément à résoudre tous les problèmes ou à endiguer le stress, il aide néanmoins à créer un milieu propice à la motivation qui permettra de résoudre certains problèmes.



Ekin Çankal

La natation, une discipline sportive incontournable en Turquie

La Turquie, en tant que pays péninsulaire, est au cœur de nombreuses activités sportives organisées en mer. À titre d'exemple, le 23 juillet dernier a été organisé, grâce au soutien et à la contribution du Comité National Olympique de Turquie (CNO), la 29^e édition de la compétition de natation cross-continentale sur le Bosphore. L'objectif est de relier l'Asie à l'Europe, alors 2.338 sportifs venus de différents pays, que ce soit de la Russie (400 sportifs russes cette année), des États-Unis, de l'Europe, de l'Australie, mais aussi des athlètes turcs ont vécu cette expérience inoubliable et unique. La nage en eau libre de longue distance pratiquée en mer est une épreuve sportive

de natation qui attire beaucoup l'attention des nageurs. D'autant plus que nager environ 6,6 km d'un continent à l'autre est unique au monde. La compétition de natation cross-continentale sur le Bosphore a été nommée « Meilleure activité en eau libre » en 2016 par WOWSA (World Open Water Swimming Organisation). Les sportifs internationaux veulent donc avoir leur place dans cette compétition en surmontant l'obstacle du quota puisque les places sont limitées. Par exemple, en Turquie, dans les grandes villes des présélections ont été organisées afin de tester la vitesse des nageurs sur 800 mètres. Puis, ceux qui ont obtenu les meilleurs résultats

ont eu la chance de voir leurs noms dans la liste du championnat.

Il existe d'autres exemples de ce type de compétition en eau libre en Turquie. Nous pouvons notamment citer la compétition qui est organisée chaque année au mois de juin : une course reliant l'île grecque de Meis à la péninsule Kaş, où moins de sportifs concourent en raison du quota. À la fin du mois d'août, une autre compétition de natation a lieu puisque les athlètes nagent six km dans les Dardanelles. De nombreuses autres compétitions ont lieu à Datça, à Urla, ou encore à Alanya...

Ne pensez pas qu'il faut toujours être professionnel pour participer à ce genre de compétitions. N'oublions pas le slogan de la compétition de natation cross-continentale sur le Bosphore : *Sports for all*. En tant que nageur amateur, participer à ces compétitions était un rêve. Mais, en février, j'ai décidé que c'était le moment de le réaliser. Aujourd'hui, le rêve s'est donc transformé en un souvenir inoubliable, celui du 23 juillet dans le cœur de la ville où je suis née et où j'ai passé toute ma vie.

Surmontez vos limites et ne contemplez pas la vie/la ville de loin, vivez-la intensément...



Aujourd'hui
la Turquie

Édité et Distribué en France par Les Editions CVMag, 37 rue d'Hauteville 75010 Paris-France, Tel: 01 42 29 78 03 • Directeur de la publication : Hugues Richard • Rédacteur : Daniel Latif • Commission paritaire : 0718 I 89645 • www.aujourdhuiturquie.com • alaturquie@gmail.com • Editeur en Europe : Les Editions CVMag • No ISSN : 1305-6476 • Les opinions exprimées dans les articles de notre journal n'engagent que leurs auteurs. Edition Turquie : Bizimavrupa Yay. Hiz. Ltd. Kadıköy, Moda Cad. 59 İstanbul • Tél. 0 216 550 22 50 • Genel Yayın Yönetmeni: Hossein Latif Dizadji • Sorumlu Yazışleri Müdürü : Ahmet Altunbaş • Comité de rédaction / Yayın Kurulu : Hüseyin Latif (Président), Mireille Sadège, Haydar Çakmak, Yann de Lansalut, Ali Türek, Aramis

Kalay, Berk Mansur Delipinar, Celal Bıyıklioğlu, Daniel Latif, Derya Adıgüzel, Doğan Sumar, Eren Paykal, Ersin Üçkardeş, Ezgi Biçer, Hugues Richard, İnci Kara, Kasım Zoto, Kenan Avci, Kemal Belgin, Mehmet Erbak, Merve Şahin, Nami Başer, Nolwenn Allano, Onursal Özatacan, Richard Özatacan, Sinem Çakmak, Sühendan İlal, Sırma Parman • Publicité et la communication : Bizimavrupa / CVMag • Conception : Ersin Üçkardeş, Merve Şahin • Imprimé par Yıkılmazlar Basın Yayın Ltd. Şti. Evren Mah. Gülbahar Cad. No: 62/C Güneşli • Distribution : NMPP • Tous droits réservés. Aujourd'hui la Turquie est une marque déposée • ALT - Okur ve Yazar Temsilcileri Konseyi (CORELE): Kemal Belgin, Celal Bıyıklioğlu (Président), Erkan Oyal, Merve Şahin.

Bulletin d'abonnement

12 numéros 85 €

altinfos@gmail.com

Benjamin Alard : « Avec la musique, je fais toujours des découvertes, tout est toujours nouveau et il n'y a jamais de routine qui s'installe »

Benjamin Alard est co-titulaire de l'orgue Bernard Aubertin de l'église Saint-Louis-en l'Île à Paris. Depuis 2007, il y organise chaque saison un cycle thématique de concerts autour de Bach intitulé « Claviers en l'Isle ». Fasciné par l'orgue depuis son enfance, Benjamin Alard est un passionné de la musique ancienne : « *Je ne sais pas d'où vient cette envie, mais cela m'a terriblement canalisé, ça me fait vivre* ». Son autre passion est l'univers de Jean-Sébastien Bach. Il s'est rendu à Istanbul pour un concert de clavecin dans le cadre des Journées Baroques 2017 du Lycée Notre Dame de Sion. Rencontre avec un musicien passionnant.

À quel âge avez-vous commencé la musique et avec quel instrument ?

J'ai commencé à jouer du piano à sept ans. À partir de neuf ans, j'ai fait de l'orgue notamment, car le son que produisait cet instrument me fascinait. Quant au piano, j'apprenais assez vite avec mon professeur qui jouait également de l'orgue. Puis, je me suis intéressé à la musique plus ancienne que la musique dite « classique » à la suite du festival de musique ancienne de Dieppe où j'ai pu entendre de grands musiciens. Je me suis donc intéressé à la façon dont on jouait à l'époque. J'avais un grand mépris pour le XIX^e siècle, tout ce qui reflétait la période industrielle, la Révolution, mais aussi pour tout ce qui était « moderne ». Ce que j'aimais, c'était l'interprétation fidèle de la musique et j'essayais de comprendre vraiment ce que cela voulait dire. J'ai eu des professeurs formidables comme Louis Thiry et François Ménessier aux conservatoires de Dieppe puis de Rouen, mais le cadre de l'école ne me convenait pas. J'avais besoin de liberté pour pouvoir m'exprimer. J'ai même arrêté l'école et je n'ai pas le bac.



En 2003, j'ai commencé la Schola Cantorum de Bâle, une école supérieure de musique ancienne fondée dans les années 1930 par des passionnés de cette musique, pour travailler avec Jörg-Andreas Bötticher, Jean-Claude Zehnder et Andrea Marcon. J'ai pu y rencontrer des gens différents, mais aussi parler l'allemand et l'anglais. C'était différent de la France, il y avait davantage d'échanges. Cette école n'a pas de cadre rigide, elle accepte beaucoup de personnes d'horizons différents et s'adapte aux élèves. J'y suis resté environ quatre ans, jusqu'en 2007, pour achever ma formation.



Comment ont réagi vos parents face à cette passion ?

Ils n'ont pas vraiment compris. Ils trouvaient ça bien au début, mais ont été désemparés de voir qu'il n'y avait que ça dans ma vie. Cela a donc été difficile. Je viens d'une famille de paysans, je vivais dans une ferme isolée et je n'avais rien à part un piano. Je m'évadais seulement grâce à la musique et mes parents ne comprenaient pas que je veuille sortir de ce monde. Ils m'ont finalement laissé accomplir mon rêve et je les remercie de ne pas avoir lutté contre ma passion.

En 2004, vous avez remporté le premier prix du Concours international de clavecin de Bruges. Faites-vous souvent des concours ?

En réalité, si cela n'avait tenu qu'à moi je ne l'aurais pas fait. Je dois remercier mon professeur de l'époque, Élisabeth Joyé, qui m'a dit à la fin d'un concert en février en 2003, à Paris : « *tu dois absolument jouer au concours de Bruges* ». Elle m'a accompagné tout au long de ma préparation. Le concours de Bruges est le plus important pour les joueurs de clavecin. Je n'y croyais pas, mais cela a marché. J'ai toujours voulu être musicien, mais sans ce prix je n'aurais certainement pas eu tant de facilité à jouer.

Quel est le compositeur que vous aimez le plus dans le répertoire baroque ou de musique ancienne ?

Il y en a énormément, mais Jean-Sébastien Bach occupe une place très importante parce que je pense qu'il est resté très proche de nous. Ce n'est pas seulement un compositeur, il est aussi un penseur. Il joue de la musique comme une science qui nous fascine et qui aide à nous retrouver. Il va loin dans la composition des œuvres et je pense que le bien que procure sa musique est infini.

Quand vous travaillez l'œuvre d'un compositeur comment vous l'approchiez-vous ?

Il faut incarner complètement la musique, donner l'impression d'avoir com-

posé ce que l'on joue. Il ne faut pas trop se mettre en valeur, mais il faut habiter suffisamment une partition au moment où on la joue. Je dirais qu'il faut vraiment être dedans et s'oublier un maximum. Je vois cela comme une sorte de connexion entre soi-même, la musique et l'instrument. Pour que cela fonctionne, il faut être vraiment sincère, se concentrer et se détacher de tout en étant là.

Est-ce difficile de mener une carrière de musicien de musique ancienne ? Quelles aptitudes faut-il avoir ?

Je pense qu'il faut certaines affinités avec les époques qui ont produit la musique qu'on joue. Ça me paraît difficile de s'intéresser à Bach et d'en jouer si l'on ne s'intéresse pas au contexte culturel, politique et religieux de son époque. Il faut s'imprégner de tout cela, car tout est bon à prendre dans la culture. Et la culture, ce n'est pas seulement la musique. Les musiciens sont bien trop souvent isolés dans leur musique, alors qu'ils devraient lire et s'intéresser à divers sujets. En fait, la musique m'a permis de m'évader et m'a toujours encouragé à faire d'autres choses. Elle m'a fait rencontrer des gens et me fait voyager. Avec la musique, je fais toujours des découvertes, tout est toujours nouveau et il n'y a jamais de routine qui s'installe.

Que vous apportent ces découvertes, ces concerts à l'étranger ? En quoi cela vous nourrit en tant que musicien ?

Ces découvertes engendrent beaucoup de questions. On se demande par exemple pourquoi des Turcs, des Japonais, des Allemands ou encore des Mexicains, vont se rendre à un concert. Ainsi les concerts à l'étranger permettent à un musicien de comprendre que, partout dans le monde, il y a un intérêt, une recherche. C'est surtout valable avec Bach qui est un musicien universel. Ces découvertes posent la question de la situation de notre monde face à la musique qui est

présente partout tout comme Bach. Il a gardé un lien avec toute cette architecture musicale symbolique. Il s'interroge vraiment en tant qu'homme, en tant qu'humain, sur ce qu'il est, ce qu'est Dieu, sur ce que l'on cherche vraiment dans le travail, dans la vie. Ça me semble très important. Si l'on ne se pose pas de questions sur Bach, il est évident qu'on ne peut jouer sa musique. Quand j'étais jeune, je ne me posais pas ces questions-là, contrairement à maintenant.

Combien de concerts faites-vous par an ?

Entre 50 et 70.

Si vous ne vous intéressiez pas à la musique, qu'auriez-vous fait ?

J'aurais fait du théâtre.

En faites-vous en dehors de la musique ?

Non malheureusement. J'aimerais, mais je ne peux pas, je n'ai pas le temps. J'en ai fait étant jeune. Cette dimension qui met en scène l'homme, l'humain par rapport à ses sentiments, me fascine et me touche. D'ailleurs, je ne vais pas voir beaucoup de concerts, mais je vais souvent au théâtre.

Quel été le programme de votre concert au lycée Notre Dame de Sion, en avril dernier ?

Il y avait des œuvres d'un manuscrit compilé par le frère aîné de Bach, mais aussi de la musique française, de Bach, de Telemann ainsi qu'une suite française de Bach pour montrer qu'il a été très influencé par le rythme de la danse française et qui a su s'imprégner de beaucoup de choses.



Peut-on dire que vous n'êtes pas uniquement passionné de l'orgue, mais aussi de Bach ?

Oui les instruments ne sont finalement pas très importants. Désormais, la musique est universelle, elle a une dimension sacrée, qu'elle soit religieuse ou non. Ce qui fascine c'est que, contrairement au théâtre, on ne sait pas quel effet produit vraiment la musique. Beaucoup de savants ont cherché, Platon disait : « *la musique adoucit les mœurs* », mais en fait on ne sait pas vraiment ce que c'est, c'est inexplicable. Ce qui est fantastique, c'est qu'il y a quelque chose qui se passe, mais on ne sait pas quoi. Ce n'est pas visuel contrairement à d'autres arts.



Sirma Parman

Un bref historique sur le Pop art

Considéré comme le premier *artwork* de Pop art, « Qu'est-ce qui rend exactement les maisons d'aujourd'hui si différentes, si séduisantes? » (1956) de l'artiste britannique Richard Hamilton doit être le point de départ de cet article qui portera sur un bref historique du mouvement. Pour cet *artwork* iconique, R. Hamilton avait choisi la technique du collage étant donné qu'il voulait faire passer le message que tout le monde pouvait faire de l'art. Les découpes séduisantes d'un homme et d'une femme dans une maison remplie de biens de consommation présentaient un nouveau style de vie, le tout dans un monde de rêve domestique. Ayant pour volonté de faire référence aux éléments symboliques de la culture populaire des années 1950, l'artiste a utilisé des sujets comme le cinéma, la télévision, les dessins animés et les affiches publicitaires. Au XX^e siècle, les artistes urbains sont devenus inévitablement des consommateurs de culture populaire. En même temps, ils ont contribué à la culture de masse. Utilisé pour la première fois en 1958 par le critique britannique Lawrence Alloway afin de définir les produits de la culture populaire, le terme « Pop art » a beaucoup évolué en peu de temps pour devenir le nom du mouvement. Cependant, les artistes américains s'inspiraient de Pop art en le changeant d'une manière iconique. Les jeunes artistes américains qui voulaient échapper à l'expression-

nisme abstrait américain, incarné notamment par Jasper Johns, Larry Rivers et Robert Rauschenberg, ont créé le Néo-Dadaïsme (même si le maître dadaïste, Duchamp, n'a jamais accepté ce terme) en utilisant des objets *readymades*. Mais la vraie source d'inspiration du Pop art américain était les recherches ayant l'objectif de créer un art américain. Un but réalisé en 1962, lorsque la galerie d'art Sidney Janis de New York a présenté les artistes américains de Pop art tels Andy Warhol, Roy Lichtenstein et James Rosenquist dans une exposition intitulée « The New Realists ».



Comme nous le savons tous trop bien, après la Seconde Guerre mondiale, l'économie des États-Unis s'est développée tout comme, par la suite, la culture de consommation ainsi que l'impérialisme culturel américain. Prenons l'exemple de l'ère *Factory* d'Andy Warhol ; on parle d'un art extrêmement américain sponsorisé par les pouvoirs politiques du pays. On constate que le Pop art, qui est à l'origine britannique, s'est transformé

en quelque chose de complètement différent aux États-Unis. Dans les mains des artistes américains, le mouvement s'est transformé du fait de leur fantaisie ironique en une sorte d'esthétisme publicitaire du rêve américain.

Ce qui est intéressant, c'est que le mouvement artistique qui avait transporté le monde populaire dans le domaine de l'art est toujours en vie. À la fin des années 1980, Jeff Koons et d'autres artistes américains ont donné un nouveau souffle à cette tendance grâce à un mouvement connu sous le nom de « Néo-pop ». Aujourd'hui, l'esthétisme du Pop s'est diffusé à travers le monde. Les artistes japonais Takashi Murakami et Yoshitomo Nara, les artistes britanniques Damien Hirst et Banksy et l'artiste germanique Hans-Peter Feldmann sont de grands noms du Pop art contemporain. En Turquie, nous retrouvons également de jeunes artistes talentueux qui contribuent à la version contemporaine du Pop art. Née en 1979, Ardan Özmenoglu crée des *artworks* qui sont d'excellents exemples du mouvement. Elle utilise diverses techniques et supports, comme des post-its, des néons et du verre acrylique pour concevoir ses œuvres d'art qui portent sur les traditions turques. Finalement, dans le monde de l'art post-Warhol, le Pop art continue à nous faire réfléchir sur la société dans laquelle nous vivons. Quel que soit le but de l'artiste, l'art est toujours la meilleure façon de donner un sens à la vie.

Excursion à Yozgat

La province de Yozgat se trouve à 217 kilomètres (135 milles) à l'est d'Ankara. Son histoire remonte à la période hittite alors que Yozgat était un quartier résidentiel important en Anatolie. Alişar, l'une des principales villes hittites, se trouve à l'intérieur des frontières de cette province. Nous avons visités la ville de Yozgat avec le jeune directeur du ministère de la culture et du Tourisme M. Metin Halici.

La ville actuelle de Yozgat est plutôt récente puisqu'elle a été fondée au XVIII^e siècle par les Ottomans. Le fondateur, Çapanoğlu Ahmet Pacha, était le "Bey" des Turkmènes à cette époque. La Mosquée Çapanoğlu porte son nom et se dresse comme un vestige de cette période avec la Mosquée Suleyman Bey.

Le manoir de Nizamoglu a été construit au XIX^e siècle et est un bâtiment préminent, présentant un style architectural turc fin. C'est une maison importante de la période ottomane qui est maintenant utilisée pour exposer des découvertes ethnographiques.

Çamlık est un îlot de forêts près du centre de Yozgat. Ce site est un parc national situé à cinq kilomètres au sud de la ville et il orne la région de ses beaux paysages.

Il y a un certain nombre de choses intéressantes à faire à Yozgat. Lors de notre visite dans cette charmante ville, nous avons pu découvrir des sites historiques, mais aussi de nombreuses attractions culturelles et autres activités uniques à proximité de Yozgat. Voici les lieux incontournables où l'on vous recommande de vous rendre une fois sur place.

Le centre-ville de Yozgat

La ville dispose d'un charme unique oscillant entre simplicité et antiquité. Passage incontournable pour les touristes, le centre-ville de Yozgat est unique au monde.



Yozgat Milli Parkı

C'est un endroit incontournable de Yozgat d'autant plus que de nouvelles promenades raviront les sportifs et les cyclistes tout particulièrement. C'est un endroit agréable qui dispose de tables de pique-nique et de barbecues. Un lieu parfait pour un moment en famille ou entre amis, d'autant plus que la vue sur Yozgat est magnifique.



Çarşı Hamamı

L'accueil de Çarşı Hamamı se situe dans la ville de Yozgat. Çarşı Hamamı n'est généralement pas bondé de touristes et de visiteurs, c'est donc un lieu parfait pour vous ressourcer dans la tradition d'un bain turc.

Le musée de Yozgat

Le musée de Yozgat est, comme le reste de cette petite ville, plutôt discret. Il vaut néanmoins le détour. Tout d'abord, il est situé dans une ancienne résidence familiale du XIX^e siècle (ces résidences sont appelées *konak* en turc) et a une forte valeur architecturale. Beaucoup de salles sont encore ornées de peintures murales et de plafonds au style européen de cette période. Vous découvrirez aussi une quantité importante d'artefacts, y compris des tombeaux de différentes civilisations qui ont marqué l'histoire antique de la région. D'autres zones du musée exposent des pièces ottomanes plus récentes, mais les plus anciennes restent très importantes. Vous pouvez facilement passer 30 à 45 minutes à profiter de l'atmosphère sereine de ce lieu.

* Sara Boudali

Lisez l'intégralité de cet article sur notre site internet www.aujourdhuiturquie.com

Québec vibre au rythme des 50 ans du Festival d'été

Après un long hiver durant lequel le froid nous tenaille, la Belle Province a revêtu ses parures d'été. La transformation est fulgurante. Du jour au lendemain, les bourgeons apparaissent, la neige disparaît et les Québécois se ruent sur les terrasses de café. La vie - bien qu'elle soit toujours débordante au Québec -, semble reprendre ses droits et, pour fêter ça, quoi de mieux qu'un peu de musique ? Il est vrai qu'à travers le monde, les festivals de musique sont monnaie courante durant l'été, mais celui de Québec est tout bonnement unique. Il y règne une atmosphère enivrante et sereine où la bonne humeur, l'amusement, le partage et la découverte sont les mots d'ordre. Cette année, le Festival de Québec - FEQ pour les intimes - avait une odeur toute particulière dans la mesure où nous célébrions 50 ans d'activités spectaculaires et inattendues.

Pour fêter cet événement ainsi que les 150 ans du Canada, la Ville ainsi que le gouvernement du Québec et le gouvernement fédéral n'ont pas lésiné sur les moyens. En plus d'une exposition sur les moments marquants de ses 49 dernières éditions et trois spectacles d'arts de la rue, les concerts se sont enchaînés avec des têtes d'affiche à en faire pâlir les plus grands festivals du monde. Ainsi, du 6 au 16 juillet, les scènes extérieures se sont multipliées à travers la ville au grand bonheur des Québécois et des touristes venus spécialement pour l'occasion.

Entre Pink, les Backstreet Boys, The Who, Gorillaz, Kendrick Lamar, Muse, Metallica, mais aussi Isabelle Boulay, Flume, les Cowboys Fringants, les Trois Accords, et Michel Fugain, on ne savait plus où donner de la tête ! Avec plus de 250 artistes, il y en avait véritablement pour tous les goûts. Un beau millésime qui a permis à certains de perdre l'usage de leurs cordes vocales, mais aussi d'en prendre plein les yeux et les oreilles dans un cadre splendide : les plaines d'Abraham.

Il en va sans dire que les retombées économiques, directes et indirectes, sont pharaoniques. Si nous n'avons pas encore les chiffres de 2017, il n'en reste pas moins que lors des précédentes éditions, les retombées économiques du FEQ étaient estimées à plus de 25 millions de dollars, et tout laisse à penser que 2017 s'inscrira dans cette lignée.



Après un tel succès, Québec et le comité organisateur sont bien décidés à continuer dans cette lancée et ont même promis de faire encore mieux l'année prochaine ! Le rendez-vous est pris pour le prochain été culturel de la capitale nationale. En attendant, nous admirons l'arrivée des grands voiliers venant du monde entier dans le Vieux-Port de Québec dans le cadre du 150^e anniversaire de la Confédération canadienne.

* Camille Saulas